

Enquête NOYADES 2001



1^{er} juin - 30 septembre 2001
Noyades observées

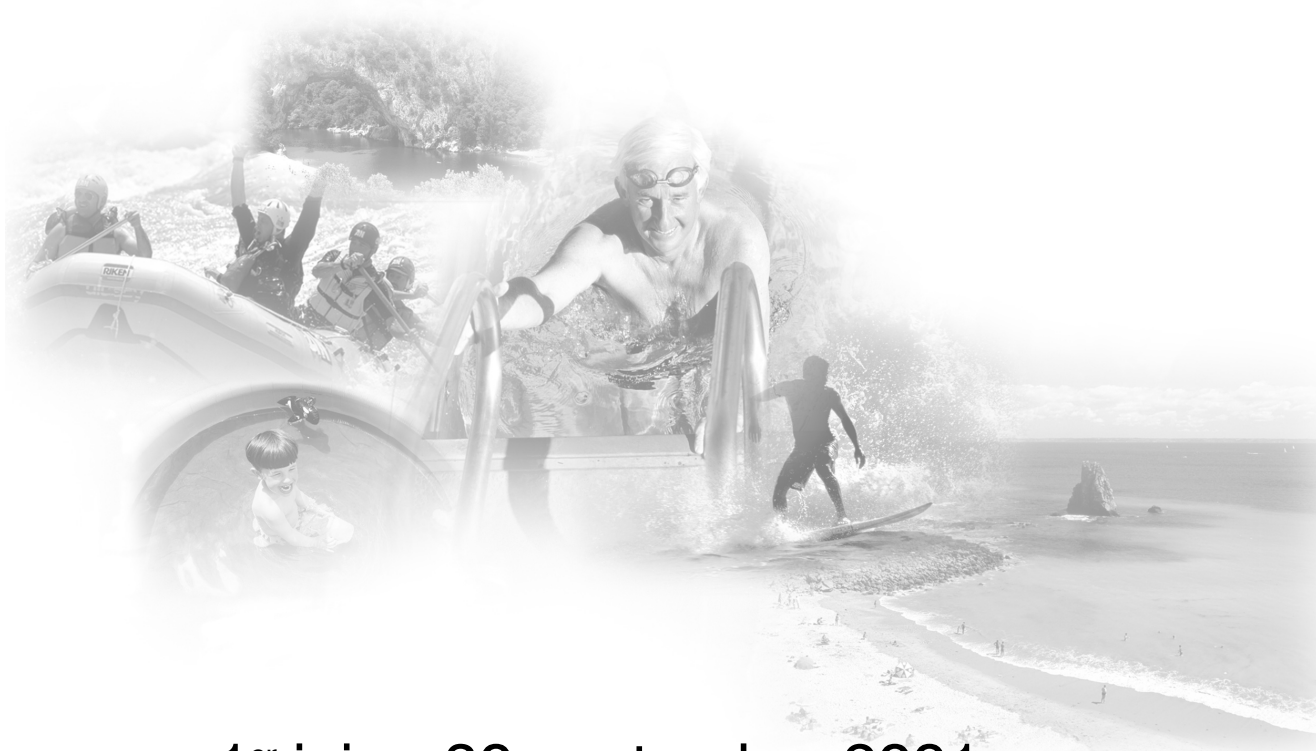


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION DE LA DÉFENSE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES



Enquête NOYADES 2001



1^{er} juin - 30 septembre 2001
Noyades observées



DIRECTION DE LA DÉFENSE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES





L'enquête NOYADES 2001 a été menée en collaboration par l'Institut de veille sanitaire et le Ministère de l'intérieur. Elle a bénéficié de la participation de nombreuses personnes, parmi lesquelles il y a lieu de remercier particulièrement :

- les intervenants auprès des noyés (SDIS, SAMU-SMUR, MNS, CRS, Croix Rouge Française et autres secours organisés) ;
- les médecins et soignants dans les hôpitaux ayant accueilli des noyés ;
- les correspondants d'administration centrale des Ministères de l'intérieur, de la jeunesse et des sports, de la santé ; la Commission de la sécurité des consommateurs, le CIRPAE (Centre d'information et de rencontre pour la prévention des accidents d'enfants) ; les Préfectures, les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), les Cellules interrégionales d'épidémiologie (CIRE), et certains commissariats des départements ayant participé au recueil.

Ce document a été rédigé par le docteur Bertrand Thélot, avec la collaboration de Candice Legris, dans le Département maladies chroniques et traumatismes de l'Institut de veille sanitaire.

Il a bénéficié des relectures de Pascal Beaudeau, Marie-Christine Delmas, Hubert Isnard, Annie-Claude Paty (InVS), Marie-Pierre Janvrin (Comité français d'éducation pour la santé), Jean Lavaud (SAMU-SMUR, Necker), Catherine Martinez (Ministère de l'intérieur, Direction de la défense et de la sécurité civiles).

Sommaire

I. Introduction	7
II. Mise en place et déroulement de l'enquête	9
III. Résultats	11
A – Résultats généraux	11
1. Toutes noyades	11
2. Noyades intentionnelles	12
3. Noyades accidentelles	14
B – Résultats en fonction du lieu de la noyade	17
1. Noyades accidentelles en piscine privée	17
2. Noyades accidentelles en plans d'eau et cours d'eau	30
3. Noyades accidentelles en mer	42
IV. Conclusion – Perspectives	55
Annexe 1.	57
Annexe 2.	63
Annexe 3.	69



I. Introduction

La noyade résulte d'une asphyxie aiguë secondaire, le plus souvent, à la pénétration d'eau dans les voies aéro-digestives. Elle est responsable de 140 000 décès au niveau mondial et environ 600 décès en France [13, 17], où il s'agit de la troisième cause de décès chez l'enfant [7]. Les quasi-noyades sont des accidents du même type qui ne sont pas suivis d'un décès [9, 11, 12, 14, 16, 20, 22]. Leur nombre est plus élevé que celui des noyades à proprement parler, et une proportion des accidentés (peut-être de l'ordre de 10 %) conserve des séquelles parfois très lourdes [18]. Dans ce document on utilisera le terme noyade pour désigner indifféremment l'événement correspondant à une noyade suivie de décès ou une quasi-noyade. Les noyades constituent donc un véritable problème de santé publique, qui malgré son ancienneté dont témoigne l'abondance de la littérature, a malheureusement encore beaucoup d'avenir.

De multiples travaux ont montré, en France et à l'étranger, que nombre de décès par noyades ou de séquelles de quasi-noyades pourraient être évités. Des recommandations et des conseils de prévention ont été formulés de diverses manières et dans de nombreux pays pour tenter d'éviter la survenue de ces drames, ou pour en minimiser les conséquences [1-12, 15, 17-19, 21]. C'est ainsi qu'ont été soulignés :

- le développement d'une culture de sécurité en milieu aquatique : motivation et éducation du public, vigilance des adultes, apprentissage de la nage, surveillance des lieux de baignade, formation à l'alerte et à la réanimation cardio-respiratoire de base.
- l'importance de la mise en place de dispositifs de sécurité efficaces pour les piscines privées.
- en cas de noyade, la mise en œuvre d'une réanimation efficace le plus précocement possible.

Les données statistiques et épidémiologiques sur les noyades en France sont incomplètes. Des enquêtes ponctuelles ont été réalisées ces dernières années, souvent à l'initiative de cliniciens, dans telle ou telle région particulièrement touchée par les noyades. Elles ont donné lieu à diverses publications, par exemple sous forme de thèses [10]. Des enquêtes sur les accidents de baignade en piscine privée ont été effectuées depuis 1999 dans un cadre administratif sous l'impulsion du Ministère de l'intérieur, en lien avec le Ministère chargé de la santé et le Ministère de la jeunesse et des sports [23]. Elles fournissent des décomptes par département des interventions pour noyades en période estivale.

Les résultats de ces travaux restent partiels, et certains déterminants des noyades et quasi-noyades sont encore mal connus, puisque les circonstances, lieux, causes, facteurs intervenant dans la survenue d'une noyade ne font pas l'objet d'un recueil systématique. Une partie des relations causales complexes déterminant indirectement la noyade ou sa gravité nous reste inconnue. On ne dispose pas non plus d'informations sur le devenir des accidentés qui ont survécu à leur noyade.

Ce déficit d'information épidémiologique, souligné à diverses reprises dans les avis de la Commission de la sécurité des consommateurs [3-5], réduit les possibilités de définir ou d'appliquer les mesures de prévention adaptées, et affaiblit la capacité à convaincre d'établir des normes ou de prendre des mesures réglementaires (dans le domaine de la construction des piscines, de l'organisation de secours, de la formation en secourisme, etc.).

C'est dans ce cadre que l'Institut de Veille Sanitaire, conformément à ses missions, a mis en place pendant l'été 2001 un recueil épidémiologique sur les noyades, en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, en lien avec les Ministères de la santé, de la jeunesse et des sports, et en s'appuyant notamment sur l'expérience du Centre d'Information, de rencontre et de prévention des accidents de l'enfant (CIRPAE). Compte tenu des conditions de mise en place, le recueil a été orienté principalement sur les noyades en piscine, et dans les départements connus pour avoir été le lieu de nombreuses noyades de ce type ces dernières années. Par extension, pouvaient être incluses les noyades dans tous points d'eau (mer incluse), et dans tous les départements.

Les objectifs de l'enquête NOYADES 2001 étaient les suivants :

- disposer, pour chaque circonstance de noyade (noyade ou quasi-noyade) ayant fait l'objet d'une intervention de secours organisés, des caractéristiques de la personne accidentée, des secours mis en œuvre, ainsi que des lieux, causes, et circonstances précises de la noyade.
- établir un profil épidémiologique de ces noyades.
- diffuser les résultats pour permettre aux ministères concernés de mettre en place des dispositifs adaptés de prévention.



II. Mise en place et déroulement de l'enquête

Durée et extension géographique

L'enquête NOYADES 2001 a été conduite au cours de la période allant du 1^{er} juin au 30 septembre 2001, principalement dans les dix départements suivants (choisis pour avoir été le lieu de nombreuses noyades ces dernières années) :

- Alpes Maritimes (6), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84) ;
(*région Provence-Alpes-Côte d'Azur*)
- Hérault (34) ;
(*région Languedoc-Roussillon*)
- Gers (32), Haute-Garonne (31) ;
(*région Midi-Pyrénées*)
- Charente-Maritime (17) ;
(*région Poitou-Charente*)
- Dordogne (24) ;
(*région Aquitaine*)
- Vendée (85) ;
(*région Pays-de-la-Loire*)

Toutefois tous les départements pouvaient participer à l'enquête.

Il s'agissait d'une enquête transversale, limitée dans le temps, réalisée sur base volontaire, sans suivi longitudinal.

Population cible

La population cible était constituée des accidentés par noyade, quelle que soit la gravité de celle-ci. Le critère d'inclusion dans l'enquête était que la noyade avait fait l'objet d'une intervention de secours organisés.

Étaient donc susceptibles de participer directement à l'enquête tous les intervenants auprès des noyés, qu'ils appartiennent à un service départemental d'incendie et de secours, aux SAMU-SMUR, aux CRS, à la Croix Rouge Française, ou à d'autres organismes. Ce sont en effet ceux-ci qui, en tant que premiers secours organisés auprès du noyé, étaient sollicités pour remplir la fiche.

Informations recueillies :

La fiche d'enquête (reproduite en annexe) a été établie en profitant de l'expérience des enquêtes menées les années précédentes. Elle était composée d'un recto-verso format A4, comprenant les items suivants :

- Intervention : équipe, jour, heure, lieu.
- Personne accidentée : date de naissance, sexe, département habituel de résidence, catégorie socioprofessionnelle (ou celles des parents du noyé), nombre de frères et sœurs, rang dans la fratrie.

- Lieu de la noyade : piscine privée (enterrée, hors sol, gonflable) ou publique, dispositif de sécurité (barrière, volet roulant, abri clos, autre), portillon ouvert ou non, autres caractéristiques ; bassin, plan d'eau, étang, lac, rivière, rigole, canal, baignoire, autre. Au domicile ou non, milieu (rural, semi-rural, citadin).
- Conditions de survenue : surveillance (laquelle) ou non, équipement de protection individuel (EPI : bouée, brassard ou autre).
- Circonstances de survenue (texte libre).
- Premiers secours : type d'intervenant (médecin, secouriste, parents, autres), avec compétence cardio-respiratoire ou non, gestes pratiqués (réchauffement par couverture ou linge, vidange, bouche-à-bouche, massage cardiaque, autre).
- Secours organisés : délai d'intervention, état clinique (symptomatologies neurologique et respiratoire, hémodynamique,...), temps de réanimation.
- Devenir : décédé sur le lieu de la noyade, hospitalisé (aux urgences, en réanimation, salle, salle de réveil, dans quel hôpital), sortie de l'hôpital avec ou sans séquelles, sortie décédé.
- Autres informations (texte libre).

Ce questionnaire était à remplir le jour même de la noyade par l'équipe d'intervention auprès des noyés quelle que soit la suite (décès sur place ou transfert ou non à l'hôpital). Il devait ensuite être renvoyé sans délai après l'intervention, quel que soit le devenir du patient (décédé ou non, hospitalisé ou non).

En cas d'hospitalisation, l'équipe InVS responsable de l'enquête prenait contact avec le médecin responsable de la prise en charge à l'hôpital et complétait les données sur le devenir du patient à sa sortie du système hospitalier.

Diffusion du questionnaire

Le questionnaire a été annexé à la circulaire conjointe du Ministère de l'intérieur (Direction de la défense et de la sécurité civiles), du Ministère chargé de la santé (Direction générale de la santé), et du Ministère de la jeunesse et des sports (Direction des sports), qui a été adressée à toutes les préfetures à l'occasion du lancement, sous l'égide de la Commission de la sécurité des consommateurs, de la campagne contre les noyades 2001 (voir circulaire en annexe). Cette diffusion initiale a été complétée par des envois de questionnaires à certaines Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), ainsi qu'aux Cellules interrégionales d'épidémiologie (CIRE) des régions les plus concernées. Quelques envois ont aussi été faits sur demande, à l'occasion de contacts téléphoniques.

Mode de recueil et saisie des données

Le suivi des remontées des questionnaires a été organisé de manière systématique. Pour chaque département participant à l'enquête les contacts (personnes ou institutions susceptibles d'avoir à intervenir sur le lieu d'une noyade) étaient identifiés. Compte tenu d'une part de la fréquence attendue des noyades dans le département, d'autre part des facilités des premiers contacts et des remontées effectives des informations, un calendrier de relance adapté à chaque cas a été mis en place. Dans le cas d'une prise en charge à l'hôpital, l'obtention auprès des médecins de l'hôpital des informations complémentaires sur le devenir du patient a fait l'objet d'une date limite fixée à 30 jours après l'admission en hospitalisation (J+30), de façon à préserver, au moins en partie, le caractère transversal de l'enquête.

La saisie des données a été effectuée à l'aide d'une application spécifique développée pour cette enquête sur EPIINFO. Les vérifications, corrections, compléments de saisie, etc. et les traitements statistiques ont été effectués sur EPIINFO, l'ANALYSEUR et SPSS.

III. Résultats

A – Résultats généraux

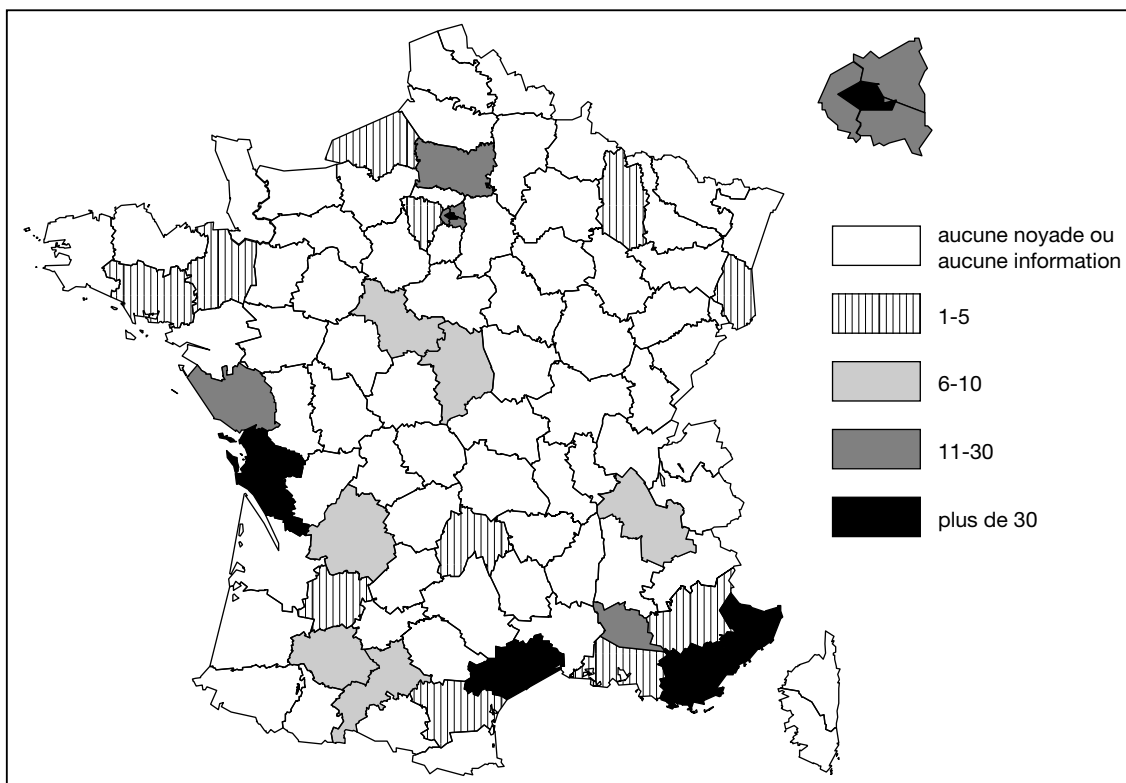
1. Toutes noyades

L'enquête NOYADES 2001 a permis d'enregistrer entre le 1^{er} juin et le 30 septembre **433 noyades** suivies ou non de décès, provenant de **28 départements**.

Six départements ont fourni 69 % des fiches :

- Charente-Maritime : 77 fiches (18 % du total)
- Var : 64 fiches (15 %)
- Alpes Maritimes : 56 fiches (13 %)
- Paris : 42 fiches (10 %)
- Hérault : 33 fiches (7,6 %)
- Vendée : 25 fiches (5,8 %)

CARTE 1. Toutes noyades (intentionnelles et accidentelles) – 433 noyades



2. Noyades intentionnelles

Parmi ces 433 noyades, on a retrouvé **44 noyades intentionnelles** :

41 suicides ou tentatives de suicide, et 3 noyades résultant d'une agression. Ces 44 noyades ne font pas partie du cœur de la présente étude. Leurs caractéristiques générales selon l'âge et le lieu de la noyade sont reportées tableau 1.

La plupart de ces noyades intentionnelles (39/44 = 89 %) ont eu lieu en plans et cours d'eau (fleuves, rivières, rigoles, canaux, etc.), deux ont eu lieu en mer, une en piscine privée, deux dans une baignoire ou assimilé.

Il s'agissait uniquement d'adultes âgés de 25 ans et plus. Les femmes étaient majoritaires (27/43 = 63 %).

La moitié des personnes (22/44) sont décédées. Il s'agissait surtout de femmes : 16 sur 26 noyées (61,5 %), pour 6 hommes sur 16 (37,5 %). Parmi les décédés 15 personnes étaient âgées de 65 ans et plus.

CARTE 2. Noyades intentionnelles, 44 noyades intentionnelles par suicide, tentative de suicide et agression

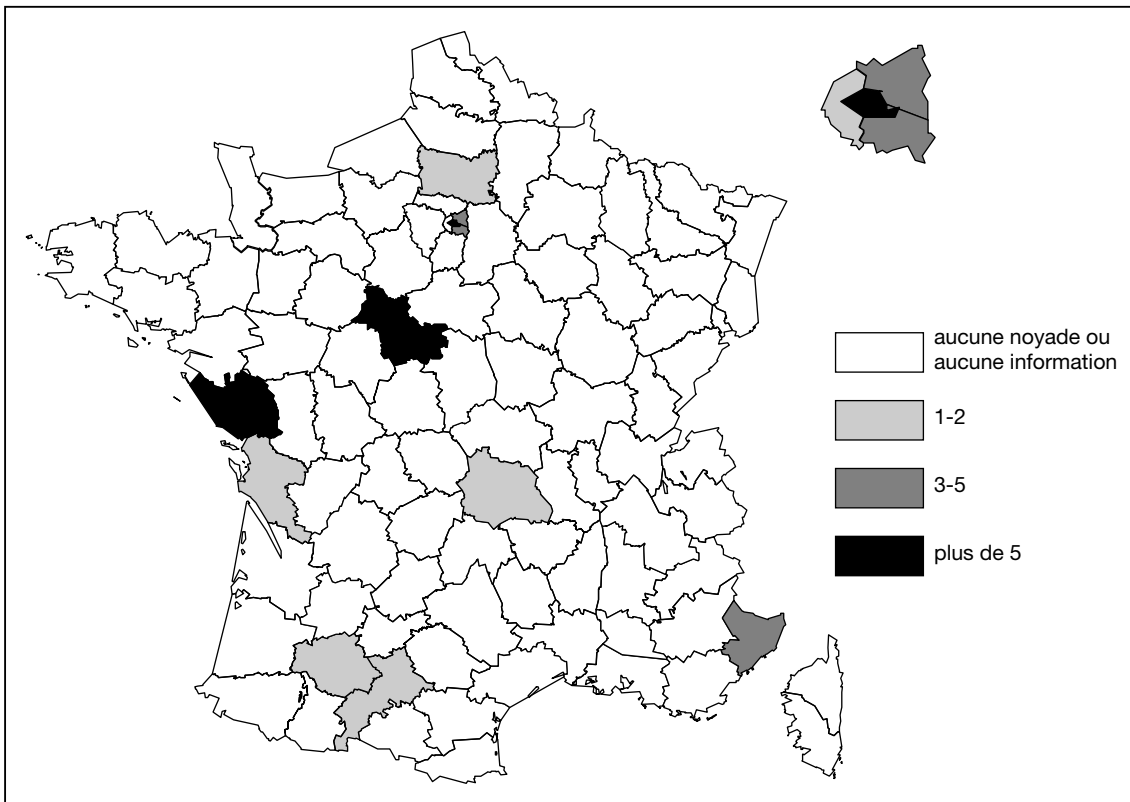
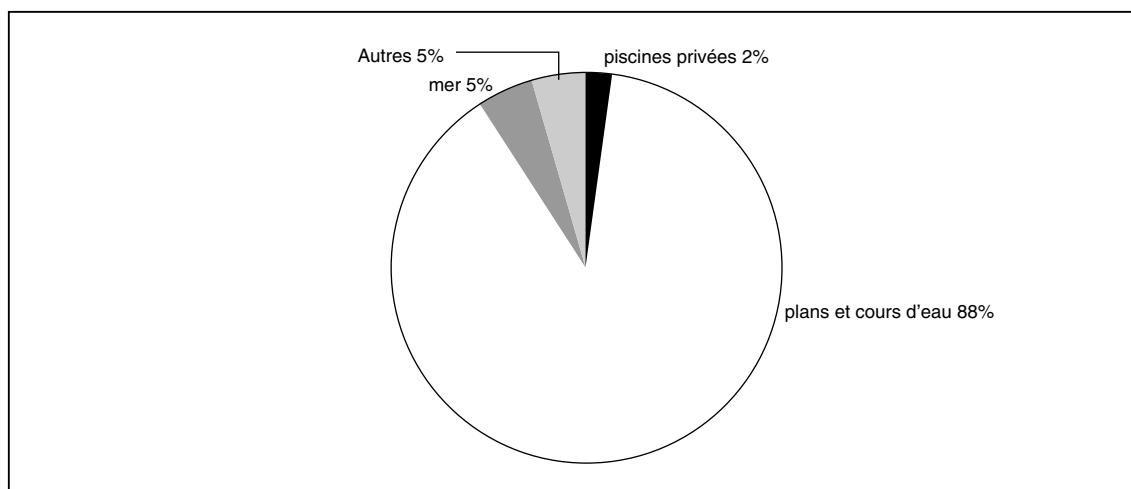


TABLEAU 1. Noyades intentionnelles (à la suite de suicide, de tentative de suicide ou d'agression). Répartition par lieu et par âge – Noyades / Noyades suivies de décès

	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	≥ 75 ans	Inconnu	Total nombre	Total %
Piscines privées		1 1				1 1	2,3 % 4,5 %
Plans d'eau Cours d'eau	11 1	12 3	6 5	9 8	1 1	39 18	88,7 % 81,8 %
Mer		1 1	1 1			2 2	4,5 % 9,1 %
Autres		2 1				2 1	4,5 % 4,5 %
Total nombre	11 1	16 6	7 6	9 8	1 1	44 22	–
Total	25 %	36,4 %	15,9 %	20,5 %	2,3 %	–	100 %
%	4,5 %	27,3 %	27,3 %	36,4 %	4,5 %	–	100 %

FIGURE 1. Noyades intentionnelles (à la suite de suicide, de tentative de suicide ou d'agression). Répartition par lieu – Noyades



3. Noyades accidentelles

L'enquête a recensé **389** noyades accidentelles (ou non intentionnelles) :

- 109 en piscines (28 %) réparties en :
 - 59 (15 %) en piscine privée,
 - 19 (5 %) en piscine privée à usage public (piscines de camping, d'hôtels, d'immeubles),
 - 31 (8 %) en piscine publique,
- 108 en plans et cours d'eau (28 %),
- 158 en mer (41 % du total),
- 14 (3,6 %) dans d'autres points d'eau (dont les baignoires).

La répartition par âge est reportée dans le tableau 2.

Elle est très différente selon les lieux de noyade.

- En piscine privée, 58 % (33/57) des noyades ont concerné des enfants de 1 à 4 ans.
- Les noyades en plans et cours d'eau ont touché des personnes plus âgées : 71 % (68/96) avaient entre 15 et 64 ans.
- Les noyés en mer étaient encore plus âgés : 66 % (101/153) avaient 45 ans et plus.

La répartition par sexe des personnes ayant subi une noyade accidentelle montre une forte prédominance masculine : 69,5 % d'hommes (266/383) pour 30,5 % de femmes, avec des variations selon les lieux de noyade :

- 70,7 % en piscine privée
- 55,6 % en piscine privée à usage collectif
- 58,1 % en piscine publique
- 83,2 % en plans et cours d'eau
- 65,2 % en mer
- 50 % dans les autres lieux de noyade.

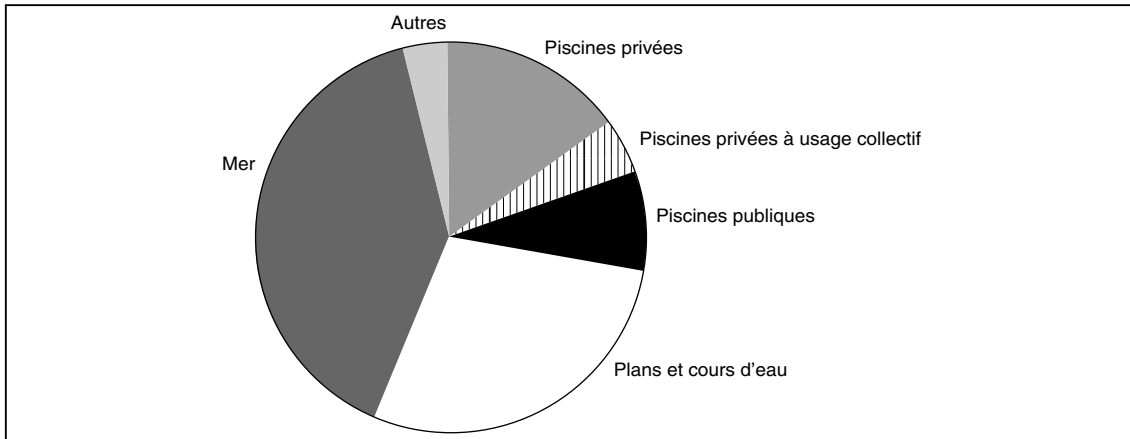
La répartition des accidents de noyade par département et par région fait l'objet de la carte et du tableau des pages suivantes. Les hétérogénéités géographiques, liées autant au fait que la participation à l'enquête était volontaire qu'à la fréquence des noyades dans chaque département, ne peuvent faire l'objet d'aucune conclusion.

TABLEAU 2. Noyades accidentelles. Répartition par lieu et par âge – Noyades / Noyades suivies de décès

		< 1 an	1-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	≥ 75 ans	Non connu	Total nombre	Total %
Piscines	privées	1	33 ₈	7 ₂		4 ₂	2 ₂	7 ₁	3 ₃	2 ₁	59 ₁₉	15,2 % 12,8 %
	privées à usage collectif		4 ₁	9 ₂	1	1	2 ₁	1	1 ₁		19 ₅	4,9 % 3,4 %
	publiques		5	14 ₁	5	3 ₁	2	1	1		31 ₂	8 % 1,4 %
Plans d'eau Cours d'eau		2 ₁	8 ₄	6 ₅	16 ₁₂	33 ₁₄	19 ₁₄	5 ₄	7 ₇	12 ₉	108 ₇₀	27,8 % 47,3 %
Mer			4	12	19 ₃	17 ₅	43 ₁₅	39 ₁₇	19 ₆	5 ₁	158 ₄₇	40,6 % 31,8 %
Autres		7 ₁	3				1 ₁		3 ₃		14 ₅	3,6 % 3,4 %
Total nombre		10 ₂	57 ₁₃	48 ₁₀	41 ₁₅	58 ₂₂	69 ₃₃	53 ₂₂	34 ₂₀	19 ₁₁	389 ₁₄₈	–
Total		2,7 %	15,4 %	13,0 %	11,1 %	15,7 %	18,6 %	14,3 %	9,2 %	–	–	100 %
%*		1,5 %	9,5 %	7,3 %	10,9 %	16,1 %	24,1 %	16,1 %	14,6 %	–	–	100 %

*pour 370 noyés, dont 137 décédés, d'âge connu

FIGURE 2. Noyades accidentelles. Répartition par lieu – Noyades



CARTE 3. Noyades accidentelles – 389 noyades accidentelles en piscines, en plans et cours d'eau, en mer, et autres

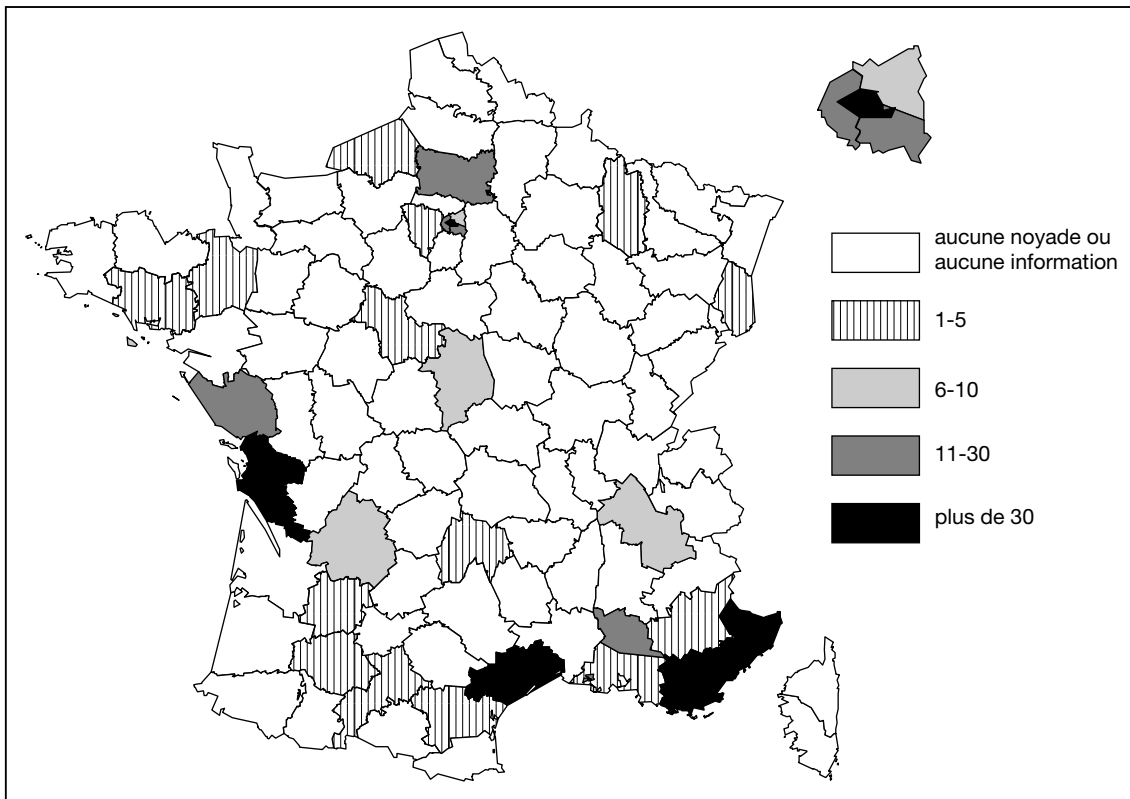


TABLEAU 3. Noyades accidentelles. Répartition par région, département et lieu de noyade – Noyades / Noyades suivies de décès

Région, département	Piscines			Plans d'eau Cours d'eau	Mer	Autres	Total Nombre	Total %	
	privées	privées à usage collectif	publiques						
Alsace	68		2	2 ₂			4 ₂	1 % 1,4 %	
Aquitaine	24	1		6 ₆			7 ₆	1,8 % 4,1 %	
	47	2		1 ₁			3 ₁	0,8 % 0,7 %	
Auvergne	15	1 ₁		1 ₁		1 ₁	3 ₃	0,8 % 2 %	
Bretagne	35			1 ₁			1 ₁	0,3 % 0,7 %	
	56		1				1	0,3 % 0 %	
Centre	18	1		5 ₄			7 ₄	1,8 % 2,7 %	
	41		1	4 ₄			4 ₄	1 % 2,7 %	
Ile de France	75		6	21 ₄		4 ₁	31 ₅	8 % 3,4 %	
	78			1 ₁			1 ₁	0,3 % 0,7 %	
	92		2	10 ₅		1	13 ₅	3,3 % 3,4 %	
	93	1		3	6 ₂		10 ₂	2,6 % 1,4 %	
	94	1		6 ₂	6 ₅		14 ₇	3,6 % 4,7 %	
Languedoc Roussillon	11	1 ₁					1 ₁	0,3 % 0,7 %	
	34	5 ₃	1 ₁		10 ₈	17 ₅	33 ₁₇	8,5 % 11,5 %	
Lorraine	55	1					1	0,3 % 0 %	
Midi Pyrénées	31	2 ₂		3 ₃			5 ₅	1,3 % 3,4 %	
	32	1 ₁		1	3 ₃		5 ₄	1,3 % 2,7 %	
Haute Normandie	76		1	1			2	0,5 % 0 %	
Pays de la Loire	85		6 ₁	1	6 ₄	1 ₁	2 ₂	16 ₈	4,1 % 5,4 %
Picardie	60	2			6 ₅		3 ₁	11 ₆	2,8 % 4,1 %
Poitou Charentes	17	5		2	6 ₃	62 ₁₂		75 ₁₅	19,3 % 10,1 %
Provence Alpes Côte d'Azur	04				4 ₄			4 ₄	1 % 2,7 %
	06	12 ₃	4 ₁	1		36 ₁₁		53 ₁₅	13,6 % 10,1 %
	13	2					1	3	0,8 % 0 %
	83	15 ₇	4 ₁	2	1	42 ₁₈		64 ₂₆	16,5 % 17,6 %
	84	5 ₁	1			4 ₃		1	11 ₄
Rhône Alpes	38	1	1 ₁	3	1 ₁			6 ₂	1,5 % 1,4 %
Total nombre	59 ₁₉	19 ₅	31 ₂	108 ₇₀	158 ₄₇	14 ₅	389 ₁₄₈	–	
Total %	15,2 % 12,8 %	4,9 % 3,4 %	8 % 1,4 %	27,8 % 47,3 %	40,6 % 31,8 %	3,6 % 3,4 %	–	100 % 100 %	

B – Résultats en fonction du lieu de la noyade

Les résultats ci-après sont détaillés en fonction du lieu de la noyade :

- noyades accidentelles en piscine privée,
- noyades accidentelles en plans et cours d'eau,
- noyades accidentelles en mer.

On doit souligner que dans de nombreux cas les données ont été enregistrées de manière incomplète. C'est ainsi que la catégorie socioprofessionnelle (celle du noyé, ou celle de son père, ou celle de sa mère) n'est connue que dans un quart des cas, le nombre de frères et sœurs dans un peu plus d'un tiers des cas ; les caractéristiques de la piscine et de ses protections éventuelles, le fait qu'une surveillance était exercée ou non, sont restées inconnues dans un pourcentage élevé de cas (jusqu'à la moitié), etc.

Du fait du mode de recueil (participation volontaire) et des données manquantes, les résultats sont donc incomplets et probablement non représentatifs de l'ensemble des noyades (en piscine privée, en plan et cours d'eau, ou en mer).

Par ailleurs seuls des traitements statistiques élémentaires ont pu être effectués, à cause des effectifs faibles et des données manquantes.

1. Noyades accidentelles en piscine privée

En quatre mois, de juin à septembre 2001, ont été enregistrées :

- **59 noyades accidentelles en piscines privées, soit 15 % de l'ensemble des 389 noyades accidentelles.** Ces 59 noyades représentent plus de la moitié (54 %, 59/109) des noyades en piscines, le reste étant constitué de 19 noyades en piscines privées à usage collectif (17 %), et de 31 noyades en piscines publiques (28 %).

Les résultats des traitements statistiques des principales variables sont reportés dans les pages suivantes.

On note particulièrement :

- La survenue des noyades a été plus fréquente le dimanche (30,5 % des cas) que les autres jours de la semaine.
- Dans la journée, les tranches d'heures les plus fréquentes ont été le matin vers 10 heures, entre midi et 14 heures, la deuxième partie de l'après-midi et en soirée entre 16 heures et 21 heures.
- La répartition par âge fait apparaître une forte majorité d'enfants : 69,5 % des noyés étaient âgés de moins de 15 ans. Les enfants en très bas âge étaient particulièrement nombreux : 15 % d'enfants de 1 an, 25 % de 2 ans, 10 % de 3 ans ; les deux tiers des noyés (39/59) avaient moins de six ans.
- Les garçons étaient plus nombreux (69,5 %, sex ratio 2,4). Voir la répartition par âge et par sexe (tableau et graphique).
- Près de 16 % des noyades (9/57) sont survenues chez des résidents habituels à l'étranger.
- Les piscines étaient le plus souvent enterrées : 85 % (34/40).
- Les noyades sont survenues dans la moitié des cas au domicile du noyé (29/57). Dans l'autre moitié des cas, il s'agissait d'une location (11 parmi 24 fiches codées, 46 %), d'un logement en famille (25 %), chez des amis (21 %) ou d'autres domiciles (8 %).

- Le lieu de la noyade était situé en zone citadine dans 43 % des cas (24/56), semi-rurale (25 %), rurale (32 %).
- Les premiers secours qui sont arrivés auprès du noyé n'avaient de compétence en réanimation que dans 13 cas (parmi 36 renseignés). Des gestes de premier secours ont été réalisés dans 78 % des cas (40/51).
- Les secours organisés sont arrivés avec un délai compris entre 2 et 30 minutes, en moyenne 10 minutes (médiane 8 minutes).
- Dans 75 % (44/59) des cas, le noyé a été hospitalisé, le plus souvent aux urgences (71 %), sinon en réanimation (29 %). La durée d'hospitalisation la plus fréquente était de 1 jour (dans la moitié des cas renseignés).
- 19 noyés sont décédés, soit 38 % des 50 noyades renseignées pour cet item (ou 32 % des 59 noyades) ; 13 de ces décès sont survenus sur le lieu de la noyade, 1 pendant le transport vers l'hôpital et 5 à l'hôpital (voir tableau).
- 35 personnes ont survécu, et pour 33 d'entre eux une sortie sans séquelle a été spécifiée.
- Il n'a pas été possible de récupérer d'information sur la survie et/ou les séquelles des 5 autres noyés.

Concernant les 41 noyés de moins de 15 ans (0 à 14 ans) :

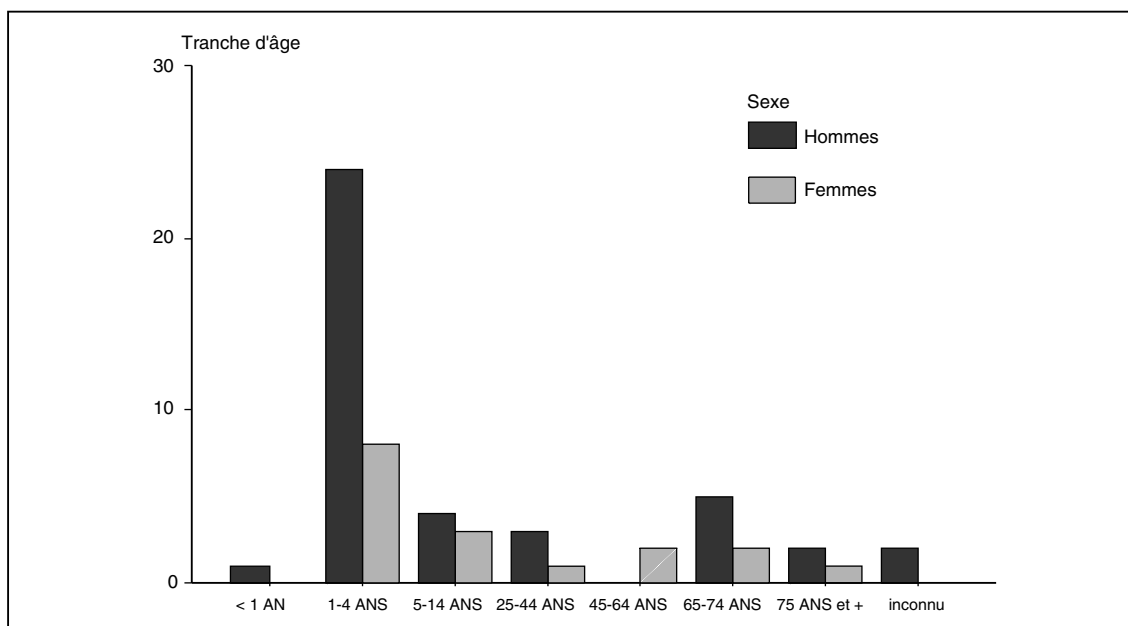
- 6 d'entre eux résidaient habituellement à l'étranger : 3 au Royaume-Uni, 2 en Suisse et 1 en Belgique.
- Un dispositif de protection a été spécifié dans 16 cas. Dans 13 cas il s'agissait d'une barrière. Celle-ci était dure 7 fois, souple 2 fois (sur 9 cas renseignés). Sa hauteur était au moins égale à 1 mètre dans 9 cas (sur 11 renseignés).
- La présence d'un portillon a été notée dans 14 cas (34 % du total). Il était fermé au moment de la noyade dans 6 cas et ouvert dans 8 cas.
- Une surveillance était exercée au moment de la noyade dans 57 % des noyades (21/37). Parmi les 21 fiches renseignées, cette surveillance était exercée principalement par les parents (81 %, 17 fois sur 21), 3 fois par les grands-parents, 1 fois par une autre personne. Il n'y avait pas d'indication sur « l'étroitesse » de cette surveillance au moment de la noyade.
- Un équipement de protection individuelle (EPI : bouée, brassard, ou autre) a été noté dans un cas (sur 31 renseignés).
- 10 enfants ont été déclarés décédés : 5 sur le lieu de la noyade, 1 pendant le transport et 4 à l'hôpital.
- Parmi les 34 hospitalisés, une sortie sans séquelles a été rapportée dans 27 cas.

Noyades accidentelles en piscine privée

Répartition selon l'âge et le sexe (59 noyades, dont 58 de sexe connu)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
< 1 an	1		1
1-4 ans	24	8	32
5-14 ans	4	3	7
25-44 ans	3	1	4
45-64 ans		2	2
65-74 ans	5	2	7
75 ans et +	2	1	3
inconnu	2		2
Total	41	17	58

FIGURE 3. Noyades accidentelles en piscine privée. Répartition selon l'âge et le sexe (59 noyades, dont 58 de sexe connu)



Noyades accidentelles en piscine privée suivies de décès

Répartition selon l'âge et le sexe (19 noyés décédés)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
1-4 ans	5	3	8
5-14 ns	1	1	2
25-44 ns	2		2
45-64 ns		2	2
65-74 ns		1	1
75 ns et +	2	1	3
inconnu	1		1
Total	11	8	19

FIGURE 4. Noyades accidentelles en piscine privée suivies de décès. Répartition selon l'âge et le sexe (19 noyés décédés)

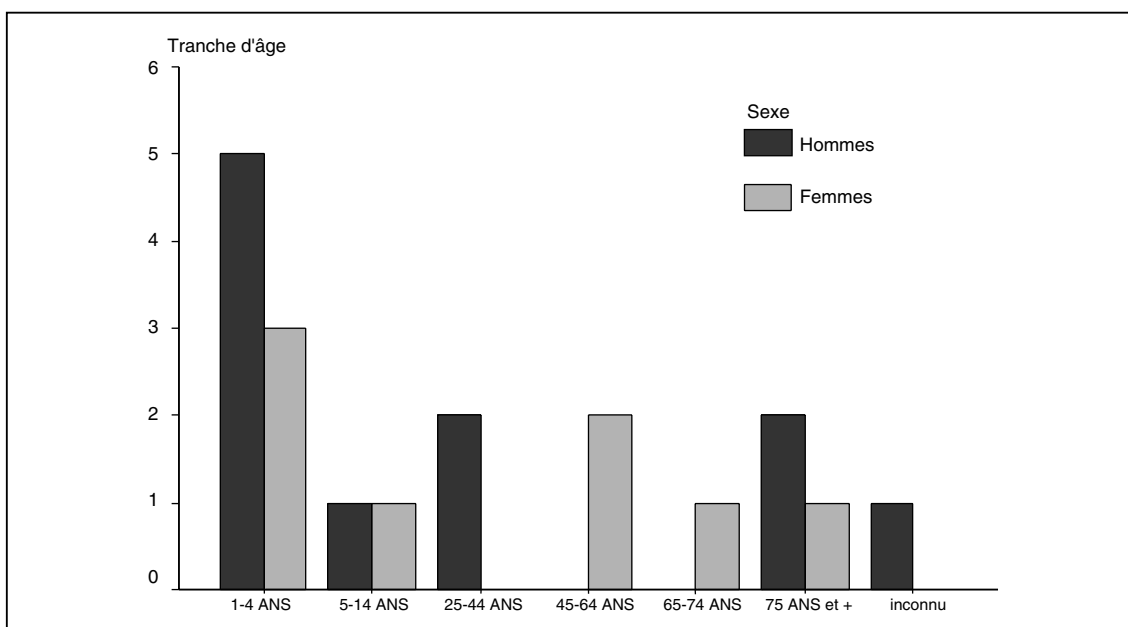


TABLEAU 5. Noyades accidentelles en piscine privée (59 noyades)

		Type de piscine			Total
		Enterrée	Hors sol	Gonflable	
Dispositif de protection	Barrière	13	1		14
	Autre	4		1	5
Total		17	1	1	19

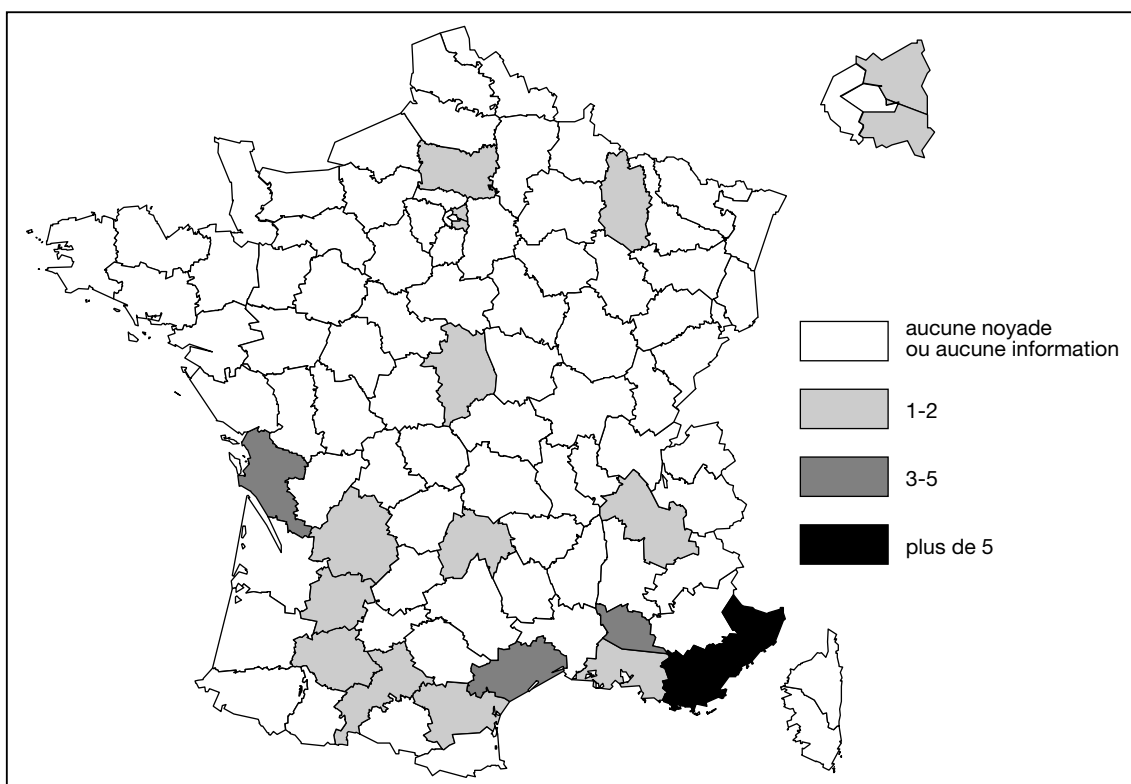
		Hauteur de la barrière		Total
		< 1 mètre	>= 1 mètre	
Dureté de la barrière	Souple		2	2
	Dure	1	8	9
Total		1	10	11

		Hors domicile				Domicile	Total
		Famille élargie	Amis	Location	Autre		
Milieu	Rural	3	2	3		9	17
	Semi-rural	2	1	3		7	13
	Citadin	1	2	4	2	11	20
Total		6	5	10	2	27	50

Age années	Personne chargée de la surveillance					Total
	Parents	Grands-parents	Amis	Autres	inconnu	
0					1	1
1	3	2		1	3	9
2	4				11	15
3	5				1	6
4	2				1	3
5	1	1			2	4
7	1					1
10	1					1
12					1	1
25					1	1
34					1	1
36					1	1
44					1	1
56					1	1
64					1	1
66					1	1
67					3	3
68			1		1	2
69				1		1
77				1		1
89					1	1
94					1	1
Total	17	3	1	3	33	57

SUIVE DE LA NOYADE				
Décédé	Sur le lieu de la noyade	13	22 %	} 32,2 %
	Pendant le transport	1	1,7 %	
	A l'hôpital	5	8,5 %	
Non décédé	Hospitalisé et sortie sans séquelles	33	55,9 %	} 59,3 %
	Hospitalisé et séquelles non précisées	1	1,7 %	
	Non hospitalisé	1	1,7 %	
Suite de la noyade (décédé ou non) inconnue	Hospitalisé et suite de la noyade inconnue	5	8,5 %	
Total		59	100 %	

CARTE 4. Noyades accidentelles en piscines privées – 59 noyades



2. Noyades accidentelles en plans d'eau et cours d'eau

En quatre mois, de juin à septembre 2001, ont été enregistrées :

- **108 noyades accidentelles en plans d'eau et cours d'eau, soit 28 % de l'ensemble des 389 noyades accidentelles.**

On doit rappeler que l'enquête a été initialement centrée sur les noyades en piscines, et dans dix départements. Les résultats ci-après sur les noyades en plans et cours d'eau sont probablement sous-estimés et non représentatifs. Les 108 noyades accidentelles en plans et cours d'eau ont été enregistrées dans 13 régions différentes, et notamment pour 44 d'entre elles (41 % du total) en Ile-de-France.

Les résultats des traitements statistiques des principales variables sont reportés dans les pages suivantes.

On note particulièrement :

- La survenue de noyades a présenté des variations selon les jours de la semaine : de 8 et 22 noyades selon le jour. Toutefois ces différences ne sont pas statistiquement significatives.
- Dans la journée, les tranches horaires les plus fréquentes ont été entre 7 et 9 heures, et entre 14 et 19 heures.
- La répartition par âge était sensiblement différente de celle des noyades en piscines privées : tous les âges étaient représentés, de moins d'un an à 87 ans. Il y a eu des enfants (16 noyés de moins de 15 ans, soit un sur six), mais plus encore des adultes (68 entre 15 et 64 ans, 71 % du total), ainsi que des personnes âgées (5 de 65 à 74 ans, et 12 de 75 ans et plus).
- Les hommes étaient toujours plus nombreux, de manière encore plus marquée que pour les piscines privées : 89 hommes pour 18 femmes (83 %, sex ratio 4,9).
- Les professions ont été trop peu souvent enregistrées : plus des deux tiers de données étaient manquantes ; de plus dans 12 % des cas, on a retrouvé la notation « inconnu ou sans objet ». Dix noyés ont été cotés « retraités ».
- 8 % des noyades (7/86) sont survenues chez des résidents habituels à l'étranger.
- La répartition du lieu de la noyade en citadin – semi-rural – rural est assez proche de celle des noyades en piscine privée : respectivement 58 %, 11 % et 31 %.
- La surveillance était rare : dans 6 cas seulement (sur 20 réponses), comme l'utilisation d'un EPI (équipement de protection individuel : bouée, brassard, ou autre) : une seule fois (sur 26 réponses).
- Les premiers secours auprès du noyé avaient une compétence en réanimation dans 41 cas, soit 87 % des 47 cas déclarés. Ce pourcentage est beaucoup élevé que celui des noyades en piscine privée (36 %). Des gestes de premiers secours ont été entrepris dans 60 % (37/62) des noyades.
- Les secours organisés sont arrivés avec un délai compris entre moins d'une minute et 80 minutes, en moyenne 12,5 minutes (médiane 10 minutes). La moitié seulement des délais d'intervention ont été rapportés.
- Les noyés ont été hospitalisés dans 35 % des cas (36/103), pour moitié en réanimation (7 fois) et aux urgences (8 fois). La durée d'hospitalisation, renseignée dans un tiers des cas (12), a été limitée à 1 jour dans 4 cas ; dans 5 cas sur 12 elle a atteint ou dépassé 6 jours.
- 70 noyés sont décédés, soit 67 % des 104 noyades renseignées pour cet item. Cette proportion de décédés est deux fois plus élevée que celle des décédés parmi les noyades en piscine privée. La plupart de ces décès (59, soit neuf sur dix) sont survenus sur le lieu de la noyade, ce qui explique le nombre réduit de transport à l'hôpital. Un décès est survenu pendant le transport à l'hôpital, et 5 à l'hôpital.
- Parmi les 36 hospitalisés, 27 sont sortis vivants. Parmi ceux-ci, la présence de séquelles n'a été signalée qu'une fois, 8 sorties ont été codées sans séquelles (les autres n'ont pas été codées).
- Il n'a pas été possible de récupérer d'information sur la survie et/ou les séquelles des 4 autres noyés transférés à l'hôpital.

TABLEAU 6. Noyades en plans d'eau et cours d'eau : Tris à plat

VARIABLES <i>(nc = non connu car sans réponse)</i>	Effectif (total=108)	%	HISTOGRAMMES
HEURE DE SURVENUE DE LA NOYADE			
1	6	5,6	■
2	2	1,9	■
3	1	0,9	■
4	1	0,9	■
5	0	0	
6	1	0,9	■
7	7	6,5	■
8	5	4,6	■
9	5	4,6	■
10	3	2,8	■
11	2	1,9	■
12	3	2,8	■
13	3	2,8	■
14	5	4,6	■
15	11	10,2	■
16	5	4,6	■
17	15	13,9	■
18	8	7,4	■
19	6	5,6	■
20	5	4,6	■
21	5	4,6	■
22	2	1,9	■
23	4	3,7	■
24	2	1,9	■
nc	1	0,9	■
JOUR			
1 – Lundi	8	7,4	■
2 – Mardi	18	16,7	■
3 – Mercredi	20	18,5	■
4 – Jeudi	8	7,4	■
5 – Vendredi	18	16,7	■
6 – Samedi	14	13,0	■
7 – Dimanche	22	20,4	■
SEMAINE			
22	5	4,6	■
23	2	1,9	■
24	4	3,7	■
25	4	3,7	■
26	13	12,0	■
27	5	4,6	■
28	6	5,6	■
29	5	4,6	■
30	9	8,3	■
31	12	11,1	■
32	10	9,3	■
33	9	8,3	■
34	9	8,3	■
35	5	4,6	■
36	5	4,6	■
37	1	0,9	■
38	1	0,9	■
39	3	2,8	■

MOIS	effectif	%	HISTOGRAMMES
a – Juin	21	19,4	■■■■■■■■■■
b – Juillet	37	34,3	■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■
c – Août	39	36,1	■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■
d – Septembre	11	10,2	■■■■■
DEPARTEMENT DE SURVENUE DE LA NOYADE			
4	4	3,7	■■■
15	1	0,9	■
17	6	5,6	■■■■■
18	5	4,6	■■■■■
24	6	5,6	■■■■■
31	3	2,8	■■■
32	3	2,8	■■■
34	10	9,3	■■■■■
35	1	0,9	■
38	1	0,9	■
41	4	3,7	■■■
47	1	0,9	■
60	6	5,6	■■■■■
68	2	1,9	■■
75	21	19,4	■■■■■■■■■■
78	1	0,9	■
83	1	0,9	■
84	4	3,7	■■■
85	6	5,6	■■■■■
92	10	9,3	■■■■■
93	6	5,6	■■■■■
94	6	5,6	■■■■■
REGION			
ALSACE	2	1,9	■■
AQUITAINE	7	6,5	■■■■■
AUVERGNE	1	0,9	■
BRETAGNE	1	0,9	■
CENTRE	9	8,3	■■■■■
ILE DE FRANCE	44	40,7	■■
LANGUEDOC ROUSSILLON	10	9,3	■■■■■
MIDI PYRENEES	6	5,6	■■■■■
PACA	9	8,3	■■■■■
PAYS DE LA LOIRE	6	5,6	■■■■■
PICARDIE	6	5,6	■■■■■
POITOU CHARENTES	6	5,6	■■■■■
RHONE ALPES	1	0,9	■

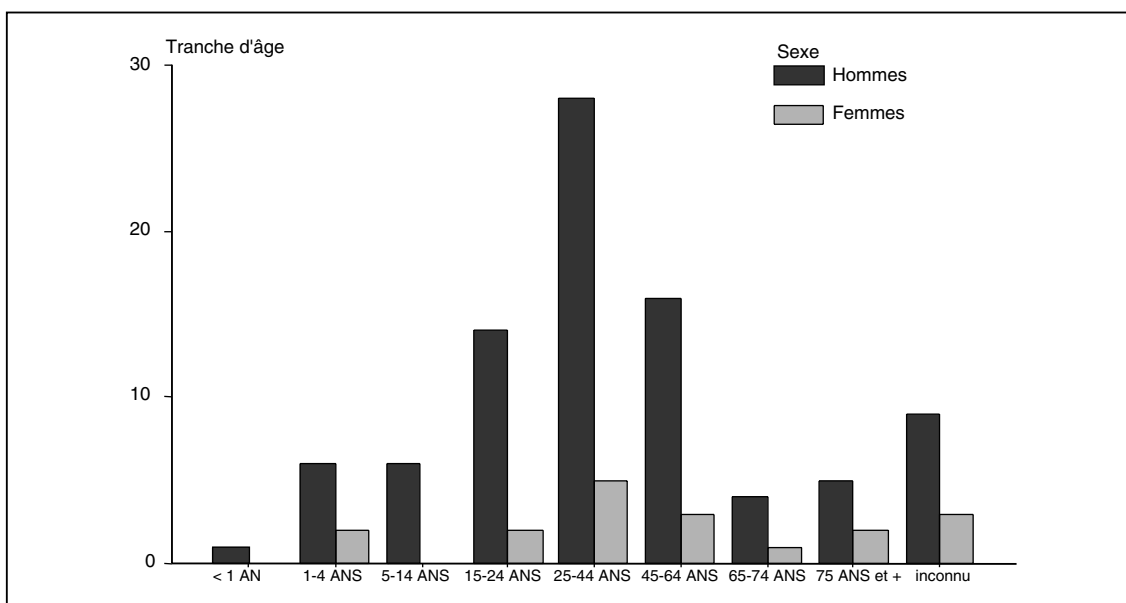
AGE (années révolues)	effectif	%	HISTOGRAMMES
0	2	1,9	■
1	3	2,8	■
2	3	2,8	■
3	2	1,9	■
5	2	1,9	■
6	1	0,9	■
11	2	1,9	■
12	1	0,9	■
17	2	1,9	■
18	1	0,9	■
19	2	1,9	■
20	3	2,8	■
21	2	1,9	■
22	2	1,9	■
23	2	1,9	■
24	2	1,9	■
25	3	2,8	■
26	2	1,9	■
27	2	1,9	■
28	1	0,9	■
29	4	3,7	■
30	3	2,8	■
31	1	0,9	■
32	1	0,9	■
33	2	1,9	■
34	1	0,9	■
35	1	0,9	■
36	1	0,9	■
37	2	1,9	■
38	1	0,9	■
39	1	0,9	■
40	3	2,8	■
41	1	0,9	■
42	1	0,9	■
44	2	1,9	■
45	2	1,9	■
46	2	1,9	■
47	1	0,9	■
49	2	1,9	■
50	2	1,9	■
51	2	1,9	■
53	1	0,9	■
54	1	0,9	■
57	1	0,9	■
59	1	0,9	■
63	3	2,8	■
64	1	0,9	■
66	2	1,9	■
67	1	0,9	■
70	2	1,9	■
75	1	0,9	■
76	1	0,9	■
77	1	0,9	■
78	1	0,9	■
81	2	1,9	■
87	1	0,9	■
nc	12	11,1	■■■■■

Noyades accidentelles en plans et cours d'eau

Répartition selon l'âge et le sexe (108 noyades dont 107 de sexe connu)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
< 1 an	1		1
1-4 ans	6	2	8
5-14 ans	6		6
15-24 ans	14	2	16
25-44 ans	28	5	33
45-64 ans	16	3	19
65-74 ans	4	1	5
75 ans et +	5	2	7
Inconnu	9	3	12
Total	89	18	107

FIGURE 5. Noyades accidentelles en plans et cours d'eau. Répartition selon l'âge et le sexe (108 noyades dont 107 de sexe connu)



Noyades accidentelles en plans et cours d'eau suivies de décès

Répartition selon l'âge et le sexe (70 noyés décédés)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
< 1 an	1		1
1-4 ans	3	1	4
5-14 ans	5		5
15-24 ans	12		12
25-44 ans	14		14
45-64 ans	12	2	14
65-74 ans	3	1	4
75 ans et +	5	2	7
inconnu	7	2	9
Total	62	8	70

FIGURE 6. Noyades accidentelles en plans et cours d'eau suivies de décès. Répartition selon l'âge et le sexe (70 noyés décédés)

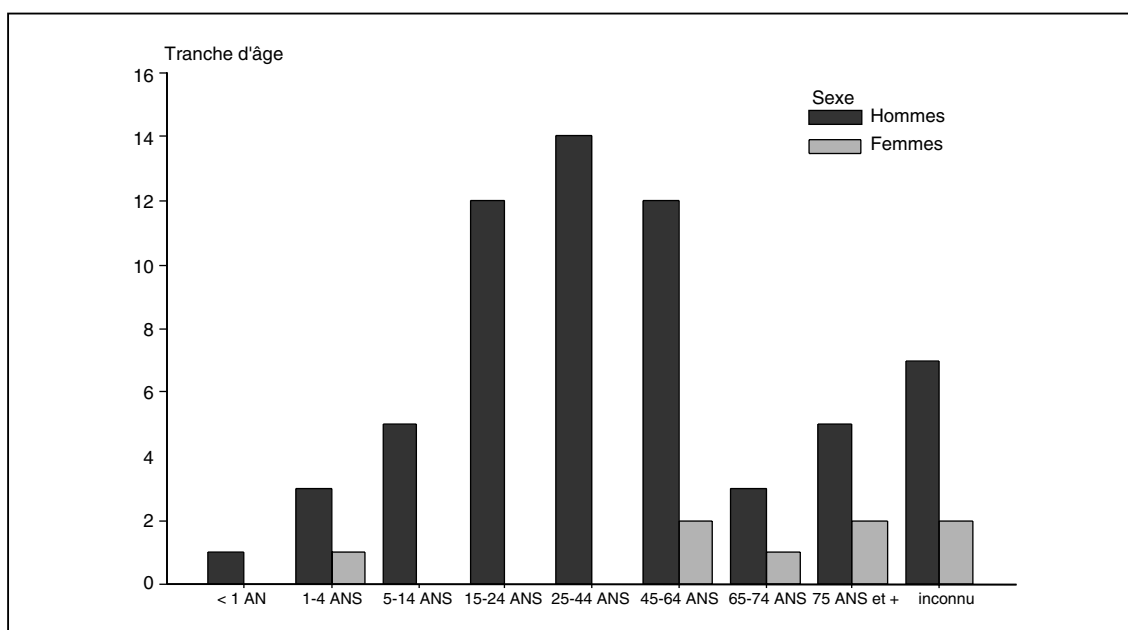
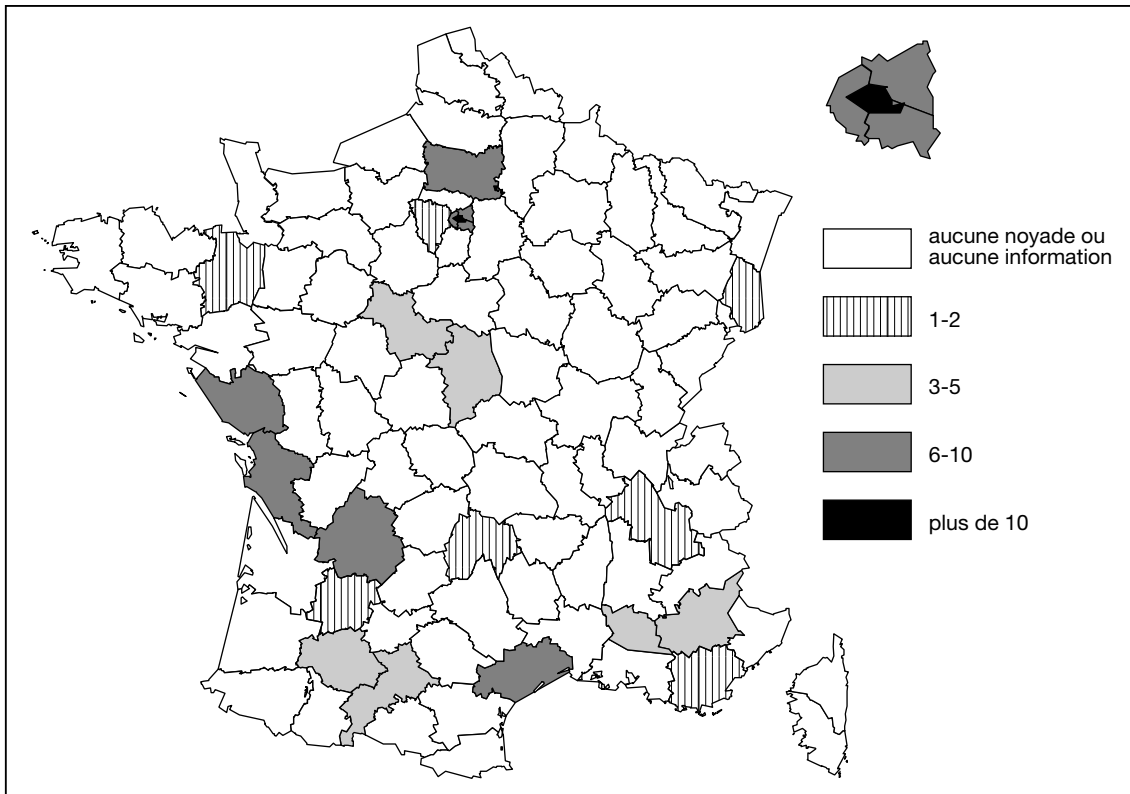


TABLEAU 7. Noyades accidentelles en plans et cours d'eau (108 noyades)

SUIVE DE LA NOYADE				
Décédé	Sur le lieu de la noyade	59	54,6 %	} 64,8 %
	Pendant le transport	1	0,9 %	
	A l'hôpital	5	4,6 %	
	Lieu de décès inconnu	5	4,6 %	
Non décédé	Hospitalisé et sortie sans séquelles	8	7,4 %	} 31,5 %
	Hospitalisé et sortie avec séquelles	1	0,9 %	
	Hospitalisé et séquelles non précisées	18	16,7 %	
	Non hospitalisé	7	6,5 %	
Suite de la noyade (décédé ou non) inconnue	Hospitalisé et suite de la noyade inconnue	4	3,7 %	
Total		108	100 %	

CARTE 5. Noyades accidentelles en plans d'eau et cours d'eau 108 noyades



3. Noyades accidentelles en mer

En quatre mois, de juin à septembre 2001, ont été enregistrées :

– **158 noyades accidentelles en mer, soit 41 % de l'ensemble des 389 noyades accidentelles.**

Il y a lieu de rappeler que l'enquête visait initialement surtout les noyades en piscines, principalement dans certains départements. L'extension aux noyades en mer, avec la participation bienvenue de départements côtiers, permet de présenter les résultats ci-dessous. Ces résultats sont toutefois probablement sous-estimés et non représentatifs de l'ensemble des noyades en mer.

Les résultats des traitements statistiques des principales variables sont reportés dans les pages suivantes :

- Contrairement aux noyades en piscine privée, la survenue des noyades selon les jours de la semaine ne présentait pas d'hétérogénéité significative.
- Les heures de survenue dans la journée étaient également différentes de celles des noyades en piscine privée : les noyades en mer sont survenues surtout l'après-midi, entre 15 et 18 heures.
- Le pourcentage de résidents habituels à l'étranger était similaire : 14 % (18/126). Peut-être ce pourcentage est-il surestimé, si l'on admet que les 32 noyades non documentées correspondaient plus probablement à des résidents français. On retrouve de nombreuses nationalités : Suède, Allemagne, Yougoslavie, Grèce, Italie, Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Monaco, Suisse, Chine, Corée, Etats-Unis.
- La répartition par âge était également différente de celle des noyés en piscine privée. Si tous les âges étaient représentés, les adultes étaient les plus nombreux : 43 noyés entre 25 et 44 ans (28 % du total) et 39 entre 45 et 64 ans (plus de 25 %).
- Les hommes étaient plus nombreux (63,9 %, sex ratio 1,9).
- Le milieu était citadin dans 66 % des cas (57/86), semi-rural dans 15 % des cas, rural dans 19 % des cas.
- La compétence en réanimation des premiers secours était plus élevée que dans le cas des piscines privées : 80 % des cas (55 sur 69 renseignés). Cette situation favorable est probablement le reflet du fait que les noyades en mer surviennent plus souvent dans un environnement « plus surveillé » que la sphère domestique d'une piscine privée : présence de personnes et d'équipes formées aux gestes de secourisme. Des gestes de premier secours ont été réalisés dans 88 % des cas (108/123).
- Les secours organisés sont intervenus avec un délai compris entre 1 minute et 52 minutes, en moyenne en 8,4 minutes (médiane 6 minutes).
- Les noyés ont été hospitalisés dans 69 % des cas (106/153), plus souvent aux urgences (77 %) qu'en réanimation (23 %). Les durées d'hospitalisation les plus fréquentes ont été de moins de 1 jour (35 % des cas) ou de 1 jour (28 % des cas).
- 47 personnes sont décédées, soit 33 % des 142 noyades renseignées pour cet item (ou 30 % de l'ensemble des 158 noyades accidentelles en mer). Le lieu de décès spécifié était surtout le lieu de la noyade (38 décès), et dans 6 cas l'hôpital.
- Parmi les 106 noyades ayant fait l'objet d'une hospitalisation, 4 ont été spécifiées « sortie avec séquelles » (et 78 « sortie sans séquelles »).

TABLEAU 8. Noyades en plans d'eau et cours d'eau : Tris à plat

VARIABLES (nc = non connu car sans réponse)	Effectif (total=158)	%	HISTOGRAMMES
HEURE DE SURVENUE DE LA NOYADE			
1	1	0,6	■
2	0	0	
3	0	0	
4	0	0	
5	0	0	
6	1	0,6	■
7	0	0	
8	2	1,3	■
9	0	0	
10	3	1,9	■
11	10	6,3	■■■■
12	9	5,7	■■■■
13	8	5,1	■■■■
14	8	5,1	■■■■
15	14	8,9	■■■■■
16	28	17,7	■■■■■■■
17	34	21,5	■■■■■■■■■
18	26	16,5	■■■■■■■
19	8	5,1	■■■■
20	0	0	
21	0	0	
22	1	0,6	■
23	1	0,6	■
24	1	0,6	■
nc	3	1,9	■
JOUR			
1 – Lundi	19	12,0	■■■■■
2 – Mardi	26	16,5	■■■■■■■
3 – Mercredi	15	9,5	■■■■■
4 – Jeudi	30	19,0	■■■■■■■■■
5 – Vendredi	20	12,7	■■■■■
6 – Samedi	27	17,1	■■■■■■■
7 – Dimanche	21	13,3	■■■■■
SEMAINE			
22	0	0	
23	2	1,3	■
24	4	2,5	■■
25	6	3,8	■■■
26	16	10,1	■■■■■
27	17	10,8	■■■■■
28	6	3,8	■■■
29	10	6,3	■■■
30	14	8,9	■■■■
31	12	7,6	■■■■
32	14	8,9	■■■■
33	12	7,6	■■■■
34	22	13,9	■■■■■■■
35	7	4,4	■■■
36	13	8,2	■■■■
37	3	1,9	■
38	0	0	
39	0	0	

MOIS	effectif	%	HISTOGRAMMES
a – Juin	21	13,3	■■■■■
b – Juillet	58	36,7	■■■■■■■■■■■
c – Août	61	38,6	■■■■■■■■■■■
d – Septembre	18	11,4	■■■■■
DEPARTEMENT DE SURVENUE DE LA NOYADE			
6	36	22,8	■■■■■■■■■■■
17	62	39,2	■■■■■■■■■■■
34	17	10,8	■■■■■
83	42	26,6	■■■■■■■■■■■
85	1	0,6	■
REGION			
LANGUEDOC ROUSSILLON	17	10,8	■■■■■
PACA	78	49,4	■■■■■■■■■■■
PAYS DE LA LOIRE	1	0,6	■
POITOU CHARENTES	62	39,2	■■■■■■■■■■■
AGE (années révolues)			
2	1	0,6	■
3	2	1,3	■
4	1	0,6	■
5	1	0,6	■
8	2	1,3	■
9	2	1,3	■
10	3	1,9	■
13	1	0,6	■
14	3	1,9	■
15	3	1,9	■
16	4	2,5	■
17	3	1,9	■
19	1	0,6	■
20	4	2,5	■
21	2	1,3	■
22	1	0,6	■
23	1	0,6	■
25	2	1,3	■
26	1	0,6	■
28	1	0,6	■
29	3	1,9	■
32	1	0,6	■
34	1	0,6	■
35	1	0,6	■
36	1	0,6	■
37	1	0,6	■
40	2	1,3	■
43	1	0,6	■
44	2	1,3	■
45	1	0,6	■
46	1	0,6	■
47	2	1,3	■
48	1	0,6	■
49	1	0,6	■
50	2	1,3	■
51	1	0,6	■
52	3	1,9	■
53	3	1,9	■
55	4	2,5	■

AGE (années révolues)	effectif	%	HISTOGRAMMES
56	2	1,3	■
57	1	0,6	■
59	1	0,6	■
60	3	1,9	■
61	3	1,9	■
62	4	2,5	■
63	3	1,9	■
64	7	4,4	■
65	4	2,5	■
66	3	1,9	■
67	3	1,9	■
68	5	3,2	■
69	6	3,8	■
70	3	1,9	■
71	4	2,5	■
72	3	1,9	■
73	4	2,5	■
74	4	2,5	■
75	1	0,6	■
76	2	1,3	■
77	1	0,6	■
78	4	2,5	■
79	2	1,3	■
80	4	2,5	■
81	4	2,5	■
82	1	0,6	■
nc	5	3,2	■
AGE (4 groupes)			
0-14 ANS	16	10,1	■
15-24 ANS	19	12,0	■
25-64 ANS	60	38,0	■
65 ANS et +	58	36,7	■
nc	5	3,2	■
AGE (8 groupes)			
< 1 AN	0	0	
1-4 ANS	4	2,5	■
5-14 ANS	12	7,6	■
15-24 ANS	19	12,0	■
25-44 ANS	17	10,8	■
45-64 ANS	43	27,2	■
65-74 ANS	39	24,7	■
75 ANS et +	19	12,0	■
nc	5	3,2	■
SEXE			
Hommes	101	63,9	■
Femmes	54	34,2	■
nc	3	1,9	■
PROFESSION (parmi les 118 noyés de 25 ans et +)			
Cadres et professions int. supérieures	1	0,8	■
Retraités	39	33,1	■
Chômeurs et inactifs	1	0,8	■
Inconnu ou sans objet	5	4,2	■
nc	72	61	■

PERSONNE CHARGÉE DE LA SURVEILLANCE (parmi les 16 noyés de moins de 15 ans)			HISTOGRAMMES
	effectif	%	
PARENTS	4	25	██████████
GRAND-PARENTS	2	12,5	██████
FRÈRES ET SŒURS	1	6,3	███
AUTRES	4	25	██████████
nc	5	31,3	██████████
EPI (Equipement de protection individuel) (parmi les 16 noyés de moins de 15 ans)			
Non	7	43,8	██████████
Oui	2	12,5	███
nc	7	43,8	██████████
COMPÉTENCE EN REANIMATION DES PREMIERS SECOURS			
Non	14	8,9	██████
Oui	55	34,8	██████████
nc	89	56,3	██████████
GESTE PAR LES PREMIERS SECOURS			
Non	15	9,5	██████
Oui	108	68,4	██████████
nc	35	22,2	██████████
DELAI D'INTERVENTION DES SECOURS ORGANISÉS (en minutes)			
1	4	2,5	███
2	8	5,1	████
3	7	4,4	████
4	17	10,8	██████
5	22	13,9	██████
6	12	7,6	██████
7	6	3,8	████
8	7	4,4	████
9	3	1,9	███
10	9	5,7	████
11	2	1,3	███
12	6	3,8	████
13	2	1,3	███
14	2	1,3	███
15	11	7,0	██████
16	3	1,9	███
17	2	1,3	███
18	1	0,6	███
19	1	0,6	███
20	4	2,5	███
26	1	0,6	███
52	1	0,6	███
nc	27	17,1	██████
HYPOTHERMIE			
Oui	39	24,7	██████████
nc	119	75,3	██████████
ÉTAT NEUROLOGIQUE			
BAISSE VIGILANCE	19	12,0	██████
COMA	35	22,2	██████████
CONSCIENT	52	32,9	██████████
nc	52	32,9	██████████
CONVULSION			
nc	158	100,0	██████████

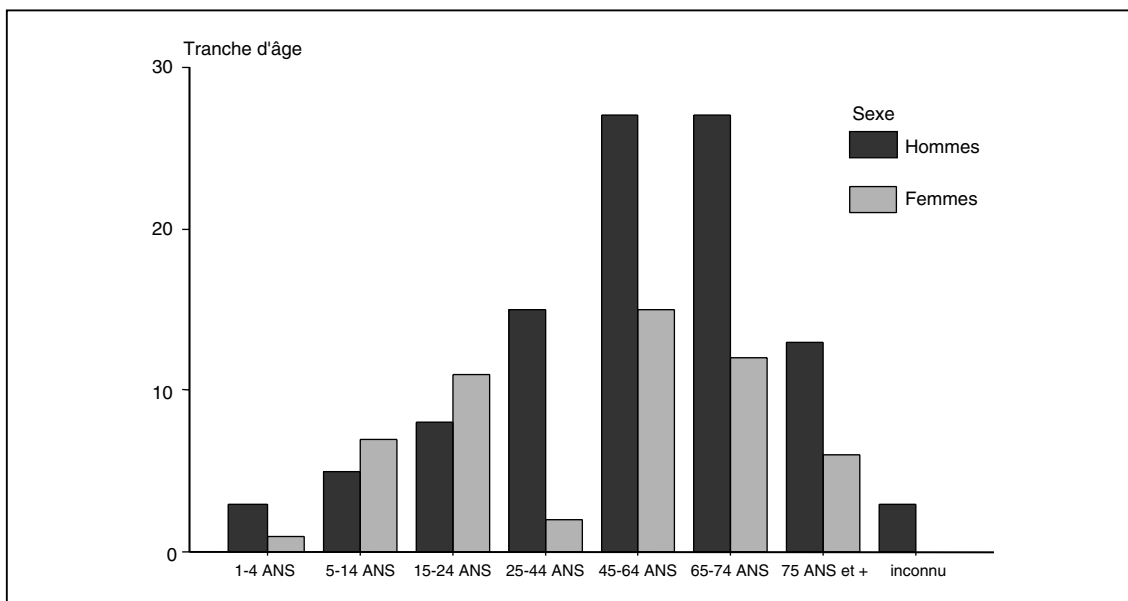
DUREE D'HOSPITALISATION (en jours) <i>(parmi les 106 hospitalisés)</i>	effectif	%	HISTOGRAMMES
0	30	28,3	████████████████████
1	24	22,6	████████████████
2	10	9,4	██████
3	4	3,8	██
4	2	1,9	█
5	3	2,8	█
6	2	1,9	█
7	1	0,9	
10	3	2,8	█
12	2	1,9	█
18	1	0,9	
42	1	0,9	
55	1	0,9	
69	1	0,9	
nc	21	19,8	██████████
ETAT A LA SORTIE DE L'HOPITAL <i>(parmi les 106 hospitalisés)</i>			
SORTIE AVEC SEQUELLES	4	3,8	██
SORTIE SANS SEQUELLES	78	73,6	██
nc	24	22,6	██████████
DECEDE			
Non	95	59,5	██
Oui	47	29,7	████████████████
nc	16	10,8	██████
LIEU DE DECES (parmi les 47 décédés)			
A L'HOPITAL	6	12,8	██████
LIEU DE LA NOYADE	38	80,9	██.....//.....
nc	3	6,4	██

Noyades accidentelles en mer

Répartition selon l'âge et le sexe (158 noyades, dont 155 de sexe connu)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
1-4 ans	3	1	4
5-14 ans	5	7	12
15-24 ans	8	11	19
25-44 ans	15	2	17
45-64 ans	27	15	42
65-74 ans	27	12	39
75 ans et +	13	6	19
Inconnu	3		3
Total	101	54	155

FIGURE 7. Noyades accidentelles en mer. Répartition selon l'âge et le sexe (158 noyades, dont 155 de sexe connu)



Noyades accidentelles en mer suivies de décès

Répartition selon l'âge et le sexe (47 noyés décédés, dont 46 de sexe connu)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
15-24 ans	2	1	3
25-44 ans	5	0	5
45-64 ans	12	2	14
65-74 ans	15	2	17
75 ans et +	4	2	6
Inconnu	1	0	1
Total	39	7	46

FIGURE 8. Noyades accidentelles en mer suivies de décès. Répartition selon l'âge et le sexe (47 noyés décédés, dont 46 de sexe connu)

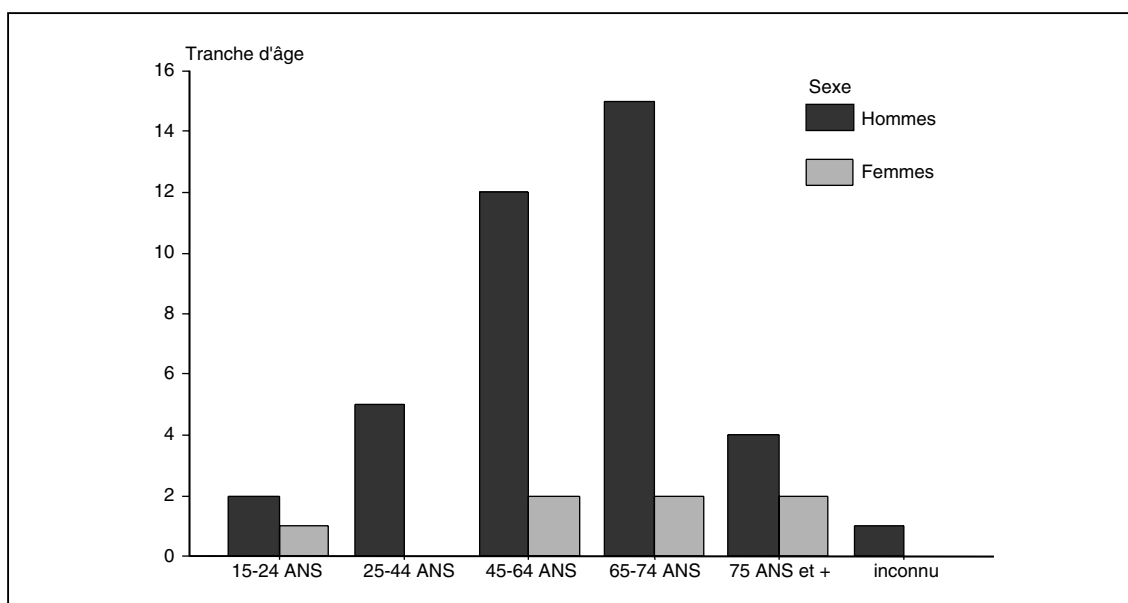
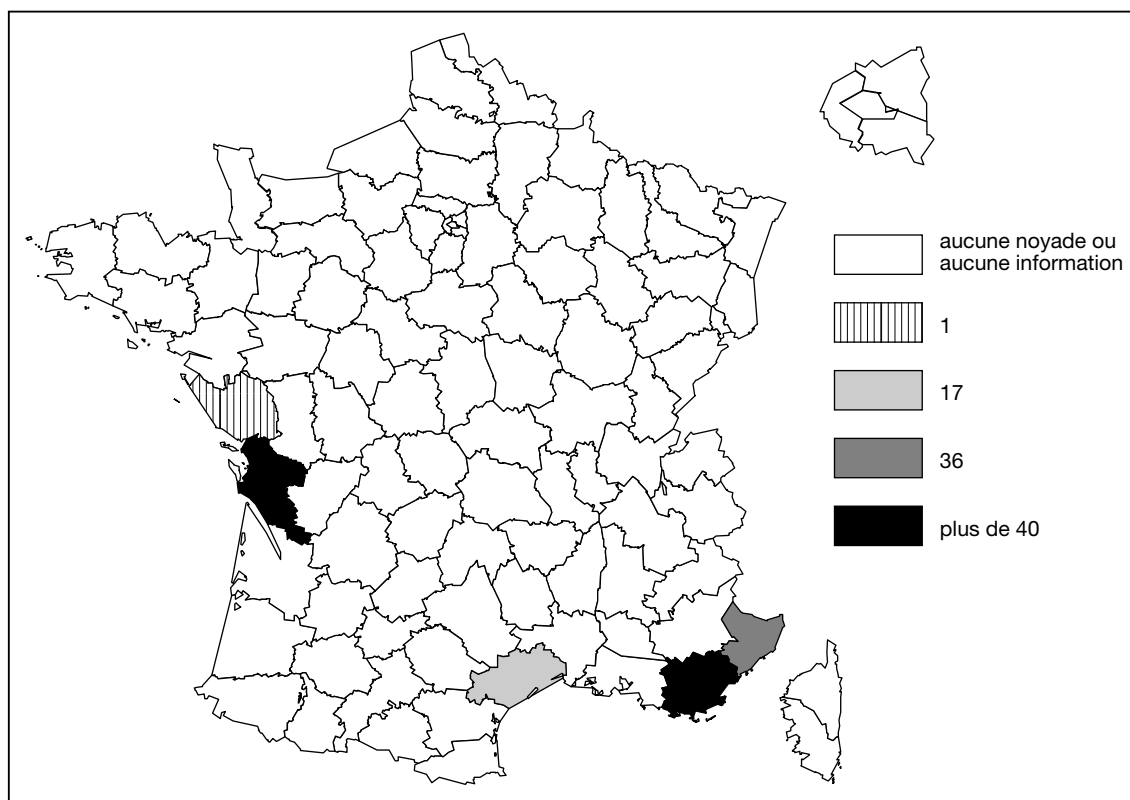


TABLEAU 9. Noyades accidentelles en mer (158 noyades)

SUITE DE LA NOYADE				
Décédé	Sur le lieu de la noyade	38	24,1 %	} 29,7 %
	A l'hôpital	6	3,8 %	
	Lieu de décès inconnu	3	1,9 %	
Non décédé	Hospitalisé et sortie sans séquelles	78	49,4 %	} 60,1 %
	Hospitalisé et sortie avec séquelles	4	2,5 %	
	Hospitalisé et séquelles non précisées	4	2,5 %	
	Non hospitalisé	9	5,7 %	
Suite de la noyade (décédé ou non) inconnue	Hospitalisé et suite de la noyade inconnue	14	8,9 %	} 10,1 %
	Suite de la noyade inconnue	2	1,3 %	
Total		158	100 %	

CARTE 6. Noyades accidentelles en mer 158 noyades





IV. Conclusion – Perspectives

L' enquête NOYADES 2001 a permis d'enregistrer 433 noyades réparties en :

- 44 noyades intentionnelles (tentative de suicide, suicide, agression), et
- 389 noyades accidentelles.

Ces dernières, qui étaient l'objet principal de l'enquête ont été analysées en tenant compte du lieu de la noyade. En effet tout contribue dans la réalité à différencier les noyades en piscine, les noyades en plans et cours d'eau, et les noyades en mer. Dans le cas des piscines, les facteurs qui sont à l'origine des noyades, ou qui contribuent à leur survenue, ainsi que ceux qui déterminent leur prise en charge, sont différents selon qu'il s'agit d'une piscine privée, d'une piscine privée à usage collectif ou d'une piscine publique.

Cette enquête a fourni des résultats descriptifs appréciables sur les noyades survenues pendant l'été 2001. Les principales caractéristiques obtenues : âge des noyés, nature de la surveillance, capacité des premiers intervenants à effectuer des gestes de réanimation, densité des secours sur les lieux de l'accident, proportion de décès parmi les accidentés, etc., souvent différentes selon le type de noyade, sont conformes à celles dont on dispose dans la littérature.

L'enquête a pu être réalisée grâce notamment à la bonne volonté des intervenants auprès des victimes (secours organisés). Alors que seuls dix départements de six régions avaient été initialement sollicités, des réponses ont été obtenues venant de 28 départements représentant 15 régions. Selon les départements, les remontées des questionnaires ont été plus ou moins aisées, en partie à cause de modalités différentes d'organisation administrative des secours. Les rappels et les récupérations d'informations complémentaires en cas d'hospitalisation ont constitué une lourde charge de travail pour l'InVS.

Au rang des difficultés, on doit noter que le questionnaire était mieux adapté pour documenter les noyades en piscines privées (avec notamment les questions sur la présence d'une barrière et sa hauteur, l'état ouvert ou fermé d'un portillon) que les autres types de noyades.

Si les taux de réponse à certains items classiques (sexe, âge, délai d'intervention etc.) étaient proches de 100 %, en revanche des items importants du point des objectifs de l'enquête ont été peu, voire très peu renseignés : la profession, la présence de barrières autour d'une piscine privée, les caractéristiques de la surveillance exercée, etc. Ces défauts d'exhaustivité, cumulés avec des effectifs par type de noyades relativement faibles sur l'ensemble de la période d'enquête, ont malheureusement rendu impossible des analyses de données multivariées. Il a fallu s'en tenir à des résultats descriptifs élémentaires.

Deux autres limites sévères sont à signaler. D'une part l'impossibilité de quantifier sûrement le défaut d'exhaustivité du recueil dans chaque département, même dans les départements qui semblent avoir bien répondu. D'autre part, les recueils peuvent avoir été effectués de façon hétérogène selon les régions, les équipes, les types de noyades, du fait en particulier de la variété des structures de secours intervenant auprès des noyés. On peut penser par exemple que la propension à intervenir ou à faire intervenir des secours organisés est plus importante

lorsque ceux-ci sont plus proches, ou plus nombreux, des lieux de noyade potentiels. C'est le cas pour les zones côtières, plus surveillées que les piscines privées de zone rurale. Dans le cas d'une noyade en mer, un simple aquastress serait ainsi susceptible de déclencher plus facilement l'intervention de secours organisés.

Si la faisabilité de ce type d'enquête ne fait pas de doute, l'ensemble des éléments ci-dessus impose donc une réflexion sur les conditions techniques de son renouvellement en 2002. Parmi les modifications à envisager pour une nouvelle enquête, afin de répondre à l'objectif d'un recensement exhaustif, il faudra simplifier au maximum la fiche de recueil « de base », à remplir dans chaque cas de noyade (quel que soit le lieu). Tous les départements seraient impliqués, sur une période de recueil toujours limitée aux quatre mois d'été. La définition des noyades à inclure dans le recueil devrait sans doute être mieux expliquée, de même que la différence entre les « premiers secours » et les « secours organisés », pour éviter autant que possible les hétérogénéités de recueil. Pour répondre à des objectifs particuliers, des fiches complémentaires spécifiques selon le type de noyades seraient remplies dans certains départements. Dans tous les cas, il faudrait que tous les items soient renseignés en totalité.

Ce recueil 2001 a constitué une nouvelle étape dans la mise en place de la surveillance des noyades survenant en France. Cet observatoire contribuera à la mise en place des campagnes de prévention et d'information des noyades, et à leur évaluation.



Annexe 1

Circulaire interministérielle



Ministère de l'Emploi et
de la Solidarité
Direction générale de la Santé
Affaire suivie par Marie Laurence
Bouvet
Tel : 01 40 56 40 27
Fax : 01 40 56 50 56
Email : marie-
laurence.bouvet@sante.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur
Direction de la Défense et de
la Sécurité civiles
Affaire suivie par Catherine Martinez-
Randé
Tel : 01 56 04 73 70
Fax : 01 56 04 76 00
Email : catherine.martinez-
rande@interieur.gouv.fr

Ministère de la Jeunesse
et des Sports
Direction des Sports
Affaire suivie par : Josette Pinon
Tel : 01 40 45 97 33
Fax : 01 40 45 97 56
Email : josette.pinon@jeunesse-
sports.gouv.fr

A Paris, le 30 mai 2001

La Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

Le Ministre de l'Intérieur

La Ministre de la Jeunesse et des Sports

à

Mesdames et Messieurs les Préfets des
départements de Métropole et d'Outre-Mer
Cabinet

**Objet : Campagne 2001 de prévention et d'information sur les accidents de
baignade en piscines et autres points d'eau**

**P. J. : 2 grilles statistiques, 3 affiches, 3 dépliants, 1 pochette « dossier
d'information », 1 plan de diffusion, 1 brochure « les risques de la vie
courante »**

Deux campagnes de prévention et d'information sur les accidents de baignade en piscines privées familiales ou à usage collectif ont été conduites en 1999 et 2000 grâce à votre concours avec des moyens toutefois limités. C'est pourquoi, au vu des chiffres extraits de l'enquête d'accidentologie 2000, du nombre toujours trop élevé d'accidents et de décès constatés en particulier chez les jeunes enfants, il a paru nécessaire de conduire une nouvelle campagne plus structurée.

Ainsi le partenariat mis en place s'est élargi. Plusieurs administrations publiques (ministère de l'emploi et de la solidarité, commission de la sécurité des consommateurs, ministère de la jeunesse et des sports, ministère de l'intérieur) y participent. La Fédération Nationale des Constructeurs d'Équipements de Sports et de Loisirs (FNECEL), principal organisme professionnel regroupant les constructeurs de piscines, a demandé à rejoindre le tour de table ainsi que le Comité Français d'Éducation pour la Santé. Les

associations nationales de consommateurs, la Fédération nationale des Sapeurs pompiers, la Fédération nationale de Protection civile et la Croix Rouge se sont également engagées à relayer la campagne et à participer largement à la diffusion des supports d'information.

Les supports de la campagne 2001 seront constitués de :

- un dépliant ci-joint (format 15X21cm) légèrement modifié par rapport à la version 2000 ;
- une affiche ci-jointe (format 30X40 cm) complète cette année le dépliant ;
- une pochette à rabat pour « dossier de presse » pour le lancement de la campagne.

Le tirage des supports (1,25 million d'exemplaires pour le dépliant et 150 000 affiches) a été considérablement augmenté pour assurer la plus large diffusion. Les quantités qui seront livrées à partir de la seconde quinzaine de mai à la préfecture, seul point unique de livraison, figurent dans le plan de diffusion, ci-joint. Des exemplaires supplémentaires pourront être fournis et un retraitage envisagé sous réserve que les demandes soient adressées rapidement.

Pour ne pas alourdir la tâche de vos collaborateurs et organiser une diffusion appropriée, il vous est conseillé de réunir l'ensemble des services déconcentrés et autres concernés par ces accidents afin de préparer et répartir la diffusion des supports vers vos correspondants locaux. A cet égard des recommandations figurent sur le plan de diffusion à adapter en fonction des spécificités locales. A cette occasion, pourront être mises au point conjointement les modalités de lancement de la campagne sur le plan médiatique et les actions particulières que vous souhaiteriez initier. Une conférence de presse nationale pour le lancement de la campagne aura lieu au cours de la première semaine de juin et le dossier de presse vous sera transmis par voie électronique à cette même date. Enfin, des messages de prévention de la Commission de la Sécurité des Consommateurs seront diffusés sur les antennes des stations radio nationales ou locales pendant les deux mois d'été.

En ce qui concerne le suivi statistique des accidents, vous trouverez en annexe la grille (n°1) à remplir par toutes les préfectures que nous vous demandons de retourner pour le 31 octobre 2001 à la Direction de la défense et de la sécurité civiles ainsi qu'un bilan général et vos appréciations. Un partenariat avec l'Institut de la Veille Sanitaire, chargé de coordonner les études et enquêtes relatives à la santé des français et celles liées aux risques de la vie courante et aux pratiques sportives a permis d'élaborer une grille plus détaillée (n°2) destinée à quelques départements très exposés (06, 13, 17, 24, 31, 32, 34, 83, 84, 85) et autres départements qui se porteraient volontaires afin de progresser qualitativement sur la connaissance de ces accidents au delà de l'aspect strictement quantitatif. De plus, toutes informations complémentaires disponibles sur les circonstances des accidents et décès que vous pourriez transmettre (articles dans la presse locale en particulier) ainsi que l'attention et

la qualité du recueil d'information par les acteurs auxquels vous ferez appel pour remplir les grilles (pompiers, SAMU, hôpitaux, police, gendarmerie...) constitueront des éléments précieux pour enrichir l'enquête annuelle, unique sur le sujet en France, et fort appréciée des préventionnistes

Nous appelons tout particulièrement l'attention des départements identifiés, grâce aux deux premières enquêtes, comme concernés ou très concernés par ces accidents pour relayer cette campagne tout au long de la saison estivale et faire connaître aux propriétaires de piscines privées et aux familles utilisant ce type d'équipement de loisirs les conseils élémentaires de surveillance, de protection et de formation aux gestes de premier secours qui peuvent contribuer à freiner la croissance de ces accidents liée à la multiplication de tels équipements.

Nous vous remercions de votre participation essentielle pour assurer une large audience à cette campagne de prévention et d'information et progresser dans la connaissance de ce type d'accidents, étape préalable indispensable à la mise en place de dispositifs complets de prévention. Par ailleurs nos services se tiennent à votre disposition pour étudier conjointement toute action particulière que vous souhaiteriez mettre en place cet été et vous apporter les contacts ou éléments qui vous seraient utiles.

Pour la ministre de l'emploi
et de la solidarité
Le Directeur Général de la Santé



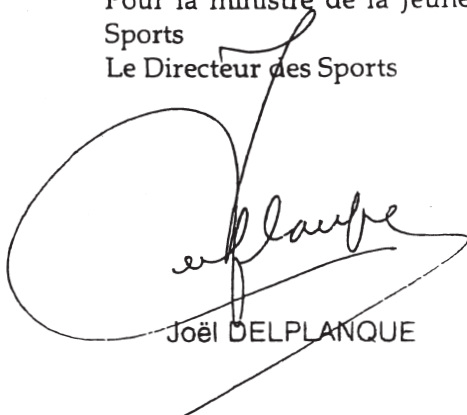
Professeur Lucien ABENHAM

Pour le ministre de l'intérieur
Le Directeur de la Défense et de la
Sécurité Civiles
Haut fonctionnaire de défense



Michel SAPPIN

Pour la ministre de la Jeunesse et des
Sports
Le Directeur des Sports



Joël DELPLANQUE



Annexe 2

Questionnaire d'enquête



Enquête noyades 2001

(Piscines et autres points d'eau – 1^{er} juin au 30 septembre 2001)

Mai 2001

De multiples travaux ont montré, en France et à l'étranger, que nombre de décès par noyades ou de séquelles de quasi-noyades pourraient être évités par un ensemble de mesures de divers ordres :

- Importance de la mise en place de dispositifs de sécurité efficaces pour les piscines privées.
- Développement d'une culture de sécurité en milieu aquatique : motivation et éducation du public, vigilance des adultes, apprentissage de la nage, surveillance des lieux de baignade, formation à l'alerte et à la réanimation cardio-pulmonaire de base.
- En cas de noyade, mise en œuvre d'une réanimation efficace le plus précocement possible.

Paradoxalement, les données statistiques et épidémiologiques sur les noyades en France ne sont pas complètes. On sait que près de 600 décès par an sont dus aux noyades (mer, piscine et autres points d'eau), mais on connaît mal le nombre et les suites des «quasi-noyades», malgré les enquêtes partielles effectuées ces dernières années. Les décomptes des interventions pour noyades en période estivale effectuées sous l'impulsion du ministère de l'intérieur et du ministère chargé de la santé, en liaison avec le ministère de la jeunesse et des sports, fournissent des estimations par département. Toutefois, les circonstances, lieux, causes, facteurs intervenant dans la survenue d'une noyade restent le plus souvent non disponibles.

C'est l'objet de la présente enquête centralisée par l'Institut de Veille Sanitaire : mettre en place un premier recueil, principalement sur les départements les plus touchés afin d'établir un véritable profil épidémiologique des noyades. Ce recueil permettra de disposer, pour chaque circonstance de noyade ayant fait l'objet d'une intervention de secours organisés, des caractéristiques de la personne accidentée, ainsi que des lieux, causes, et circonstances précises de la noyade. Ces informations permettront aux ministères concernés de mettre en place des dispositifs adaptés de prévention.

La fiche n°2 est à remplir pour toute intervention pour noyade, et à adresser au :

Docteur Bertrand THÉLOT
Institut de Veille Sanitaire

par courrier :

12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex

ou par télécopie :

01.41.79.68.11

Des informations, précisions, renseignements sur cette enquête peuvent être obtenues en appelant le :

01.41.79.68.75 ou 68.50

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une large diffusion.

CIRCONSTANCES DE SURVENUE (DESCRIPTIF)

.....

PREMIERS SECOURS

Intervention de : Médecin Secouriste Parents Voisins
 (en clair : SP, PC, CRF)

Autre :

Compétence réa cardio-pulmonaire
 OUI NON

Gestes : Vidange estomac Bouche-à-bouche Massage cardiaque Pas de geste
 Réchauffement par couverture ou linge PLS

Autre :

SECOURS ORGANISES

Délai d'intervention (entre l'appel et l'arrivée sur place) en minutes

Etat clinique de l'enfant lors de l'arrivée des secours :

Symptomatologie neurologique : Hypothermie
 Conscient Baisse vigilance Coma Convulsions

Symptomatologie respiratoire : Dyspnée Cyanose Apnée

Autonomie respiratoire : oui non

Hémodynamique : Bonne Insuffisante Collapsus

Arrêt cardiaque : oui non

Temps de réanimation en minutes

DECEDE SUR LE LIEU DE LA NOYADE

..... oui non

HOSPITALISE

..... oui non

Urgences Service réa Salle Salle de réveil

Lieu (hôpital) :

Sortie de l'hôpital : Sans séquelles.. Avec séquelles ... Décédé à l'hôpital à J+...

Autres informations :

Fiche à remplir pour toute intervention pour noyade, et à adresser au :
 Docteur Bertrand THÉLOT, Institut de Veille Sanitaire : par courrier : 12 rue du Val d'Osne - 94415 Saint-Maurice Cedex
 ou par télécopie : 01.41.79.68.11

Des informations, précisions, renseignements peuvent être obtenus au :
 01.41.79.68.75 ou 01.41.79.68.50



Annexe 3

Bibliographie



Bibliographie

- [1] BARRY W., LITTLE T.M., SIBERT J.R. Childhood drowning in private swimming pools : an available cause of death. *BMJ* 1982 ; 285 : 542-3.
- [2] CIRPAE. Piscines privées et sécurité du petit enfant. Colloque du 4 juin 1999. Toulon.
- [3] Commission de la sécurité des consommateurs. Avis relatif aux piscines privées. 10 janvier 1990.
- [4] Commission de la sécurité des consommateurs. Avis relatif à la sécurité des piscines enterrées non couvertes à usage privatif. 6 octobre 1999.
- [5] Commission de la sécurité des consommateurs. Avis relatif à la sécurité des piscines hors sol non couvertes à usage privatif. 18 avril 2000.
- [6] Drowning–Louisiana, 1998. *MMWR* 2001 ; 50(20) : 413-4.
- [7] DUVAL C., SALOMON L. Les accidents de la vie courante. La documentation française, Paris, 1997.
- [8] Enquête sur 1000 noyades en France. *Urgence pratique* 1995 ; 5 : 6-20.
- [9] GAUTHIER M. La noyade chez l'enfant. *Rev Prat* 1990 ; 40 : 812-6.
- [10] GUILLAUME S. Etude épidémiologique des noyades dans le Var au cours des années 1998, 1999, 2000. Thèse de doctorat en médecine, Université Aix-Marseille II, Faculté de médecine de Marseille, 2000.
- [11] HARRIES M. Drowning and near-drowning. *BMJ* 1986 ; 293 : 122-4.
- [12] KEMP A.M., SIBERT J.R. Drowning and near-drowning in children in United Kingdom : lessons for prevention. *BMJ* 1992 ; 304 : 1143-6.
- [13] La santé en chiffres : accidents de la vie courante. Editions CFES, 2000.
- [14] LINDHOLM P., STEENSBERG J. Epidemiology of unintentional drowning and near-drowning in Denmark in 1995. *Inj Prev* 2000 ; 6 : 29-31.
- [15] LEVÊQUE B. A propos des noyades de l'enfant. *Arch Pediatr* 2000 ; 7 : 317.
- [16] MODELL J.H. Drowning. *N Engl J Med* 1993 ; 328 : 253-6.
- [17] MOONEN M., GAILLARD J.F., CROCHELET L., BODSON L. Le cas clinique du mois. A propos d'un cas de noyade. *Rev Med Liège* 1996 ; 51 : 453-60.
- [18] Noyade des jeunes enfants en piscine. Dossiers d'information. Conférences de presse du 25 mai 2000 et du 5 juin 2001, Paris.
- [19] REISER V., FAYOLLE J.L., SANDRE D., GOUYON J.B. Noyades en piscine privée. Quelques recommandations simples aux parents pourraient réduire ce risque. *Rev Prat* 1991 ; 5 : 1666-8.

[20] SACHDEVA R.C. Near drowning. Crit Care Clin 1999 ; 15 : 281-96.

[21] TURSZ A. Les accidents de l'enfant : données épidémiologiques. In : Cliniques de pédiatrie : la prévention et l'enfant. Paris : Vigot, 1987 : 69-79.

[22] WINTERMUTE G.J., KRAUS G.F., TERET S.P., WRIGHT M.A. Drowning in childhood and adolescence : a population-based study. Am J Public Health 1987 ; 77 : 830-2.

[23] Direction de la Défense et de la Sécurité civiles, Ministère de l'intérieur. Accidents de baignade en piscine privée. Enquêtes 1999, 2000, 2001.72

Les noyades sont responsables de près de 600 décès chaque année en France. Les "quasi-noyades", accidents du même type qui ne sont pas suivis d'un décès, entraînent parfois des séquelles très lourdes.

L'enquête NOYADES 2001 a été réalisée en France entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2001, avec l'objectif principal d'améliorer la connaissance épidémiologique des noyades et de contribuer ainsi à leur prévention.

Sur la base du volontariat, des données ont été recueillies dans 28 départements, ce qui a permis de documenter 433 noyades au sens large, c'est-à-dire qu'elles aient été suivies ou non de décès (noyades ou quasi-noyades) :

- 44 noyades " intentionnelles " (suicides et tentatives de suicide, agressions), dont la moitié suivies de décès,
- 389 noyades " non intentionnelles " (ou accidentelles), dont plus du tiers suivies de décès.

Cette enquête rend compte de la grande diversité des noyades, en particulier selon le lieu (piscines, mer, cours d'eau, lacs, etc.), les circonstances de survenue et les caractéristiques des personnes qui en sont victimes.

Drowning is responsible for nearly 600 deaths each year in France. Near-drowning, a similar event which is not followed by death, results in some cases of heavy sequelae.

The " NOYADES 2001 " survey was performed in France between the 1st of June and the 30th of September 2001. The main aim was to improve epidemiological knowledge of drowning, and therefore contribute to better prevention.

Data were collected on a voluntary basis in 28 administrative "départements". A total of 433 drownings were documented (including drownings and near-drownings) :

- 44 "intentional" drownings (suicide and suicidal attempts, aggressions) half of them were followed by death of the victim,
- 389 "unintentional" (accidental) drownings more than a third of them were followed by the death.

This survey describes the range of drownings, the place where they occurred (swimming pools, sea, river, lake, etc.), their circumstances, and the age-sex profile of the victims.



ISBN : 2-11-093279-1
Tirage : 2100 exemplaires
Prix : **6,21 €**
Imprimé par Actis - Paris
Dépôt légal : Mars 2003



INSTITUT DE
VEILLE SANITAIRE

Département Maladies Chroniques et Traumatismes
12, rue du Val d'Osne - 94415 Saint-Maurice cedex
Tél. : 33 (0) 1 41 79 67 00 - Fax : 33 (0) 1 41 79 67 67
<http://www.invs.sante.fr>